



Centre Ouest Bretagne

Objectif 2040

Projet de territoire



15 juillet 2021

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
NOTRE TERRITOIRE	3
Une identité culturelle et paysagère singulière	3
Une fragilité démographique persistante	4
Une certaine cohésion sociale en dépit de revenus faibles.....	7
Une offre de services fragilisée.....	8
Un habitat peu adapté aux besoins actuels et futurs.....	10
Une dépendance à l'automobile marquée	12
Une vie culturelle très dynamique.....	14
Une économie dominée par l'agriculture et l'agroalimentaire.....	15
Une agriculture en mutations	17
Une offre de formation limitée et des difficultés de recrutement	18
Un déséquilibre énergétique et d'importantes émissions polluantes.....	19
Des milieux aquatiques et une ressource en eau sous pressions.....	24
Synthèse. Nos atouts, faiblesses, opportunités et menaces	25

NOTRE PROJET	26
❖ NOTRE IDENTITÉ CENTRE-BRETONNE, UNE FORCE À PARTAGER	27
A. Une richesse culturelle garante de cohésion.....	27
B. Une authenticité des paysages à préserver	28
C. Le tourisme et les activités physiques pour partager cette identité.....	28
D. Une certaine manière de vivre et travailler ensemble	29
❖ UN ART DE VIVRE À CULTIVER	30
A. Un maillage de services qui assure proximité et qualité de vie	30
B. Un habitat de qualité et adapté aux attentes	31
C. Des mobilités facilitées et plus diversifiées	32
D. Un accès garanti aux services de santé.....	32
E. Des services mis à la portée de tous.....	33
F. Le numérique pour parfaire le cadre de vie	34
❖ PRESERVER UNE NATURE PLEINE DE RESSOURCES.....	35
A. Des activités agricoles et agroalimentaires qui se diversifient et innovent.....	35
B. Une production d'énergies renouvelables amplifiée	36
C. Une économie plus circulaire.....	36
D. Des ressources en eau à préserver	37
E. Une biodiversité et des milieux naturels préservés	37
❖ SOUTENIR UNE ECONOMIE DIVERSIFIÉE, INNOVANTE, CREATRICE D'EMPLOIS	38
A. Une offre de formations élargie	38
B. Un soutien permanent à la création et à la transmission d'entreprises	39
C. Des conditions d'accueil à faciliter.....	39

NOTRE TERRITOIRE

Avant de définir les orientations de notre projet de territoire, les élus et acteurs consultés ont partagé un état des lieux des réalités héritées, des dynamiques à l'œuvre et des perspectives d'avenir que renouvellent profondément les transitions démographique, écologique et numérique. Ce travail a dessiné une représentation commune des atouts et faiblesses de notre territoire, et des opportunités et menaces qui se présentent à lui.

Une identité culturelle et paysagère singulière

- Le territoire du Centre Ouest Bretagne présente une identité très forte, qui nourrit l'attachement de ses habitants, l'intérêt de ménages venus de l'extérieur, et qui s'exprime à travers :
 - > le **dynamisme de la culture vivante**, dans nos festivals, notre élan associatif, les équipements dédiés ;
 - > l'héritage de **la langue bretonne**, qui est toutefois menacée par un moindre renouvellement des générations de brittophones (Figure 1) ;
 - > une **qualité et une diversité paysagères tout-à-fait singulières** (Figure 2), permise par la présence de reliefs marqués, la densité des rivières, des bois, les derniers grands ensembles de landes de Bretagne (Figure 3), et la relative absence de banalisation par les extensions urbaines qui ont largement remodelé les autres pays bretons.
 - > un **patrimoine bâti représentatif de toutes les grandes époques**, des temps les plus reculés de la préhistoire (allées couvertes de Liscuis...), de l'antiquité (vestiges de Vorgium...), du Moyen-âge (mottes féodales de Coray, Saint-Thois...), de l'époque moderne (manoirs, églises, maisons de schiste...) jusqu'à l'époque contemporaine (maisons éclosières, gares...).
 - > un certain **art de vivre en milieu rural**, perçu comme un bien commun.

Figure 1. La proportion d'habitants parlant le Breton dans chaque tranche d'âge

Source : TMO Régions pour la Région Bretagne, 2018

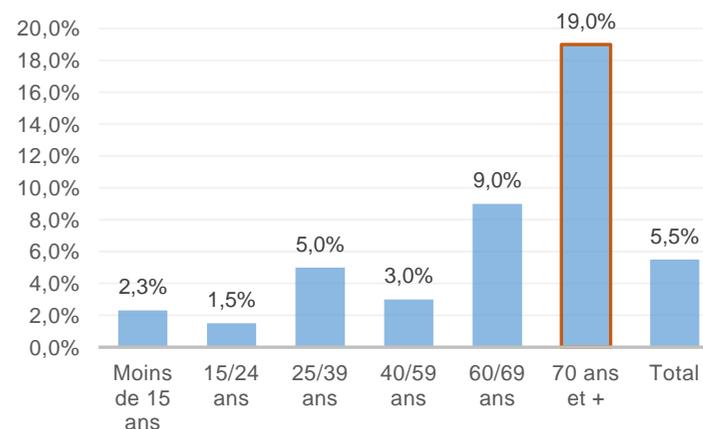
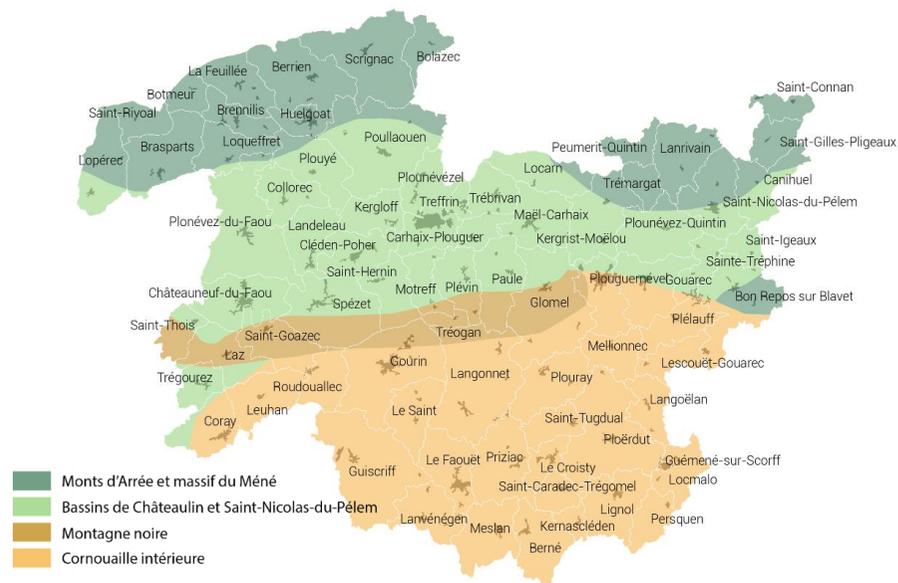


Figure 2. Les unités paysagères

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa



Une fragilité démographique persistante

- Le Centre Ouest Bretagne compte aujourd'hui **80 840 habitants** (Figure 3). Cela représente 2,4 % de la population régionale, pour un territoire qui représente 9,4 % de sa superficie.
- Notre territoire connaît **une perte de population continue** depuis le début du XX^e siècle (Figure 4). Il n'a pas profité du rebond constaté à partir des années 1960.
 - > Ce déclin s'explique par les transformations économiques commencées à cette époque, qui ont beaucoup favorisé les territoires urbains, littoraux, situés en carrefours de grands axes de communication, au sud où s'est développée la pêche, à l'est qui est plus proche de Paris, et aux territoires de plaines plus favorables au développement des grands espaces d'activités (Figure 5). **Le Centre Ouest Bretagne cumule en fait les facteurs défavorables dans le contexte de cette période.** Et l'État ne l'a pas pourvu d'infrastructures-clefs qui auraient pu compenser.
 - > Sur la période plus récente, l'évolution démographique subit surtout **le déficit important du solde naturel**. Les classes en âge de procréer sont depuis longtemps moins nombreuses qu'ailleurs en Bretagne. Mais, bien qu'insuffisant pour le compenser, **le solde migratoire de notre territoire est quant à lui positif** (Figure 6).

Figure 3. Niveau de population en 2018 (toutes les valeurs sont données pour le périmètre actuel)
Source : INSEE

	2008	2013	2018
	84 166	83 487	80 840

Figure 4. Évolution de la population depuis 1901, base 100

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

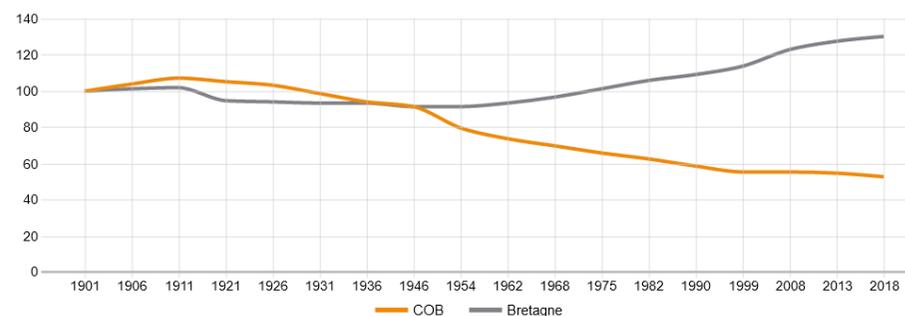


Figure 5. Une analyse de l'évolution des territoires bretons depuis le XIX^e siècle

Source : OLLIVRO Jean, Bretagne. 150 ans d'évolution en Bretagne, PUR.

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
Urbain	Rural
Littoral	Intérieur
Carrefours / non-miniers	Confins / miniers
Sud	Nord
Est	Ouest
Plaines	Reliefs

Figure 6. Taux d'évolution annuel moyen de la population

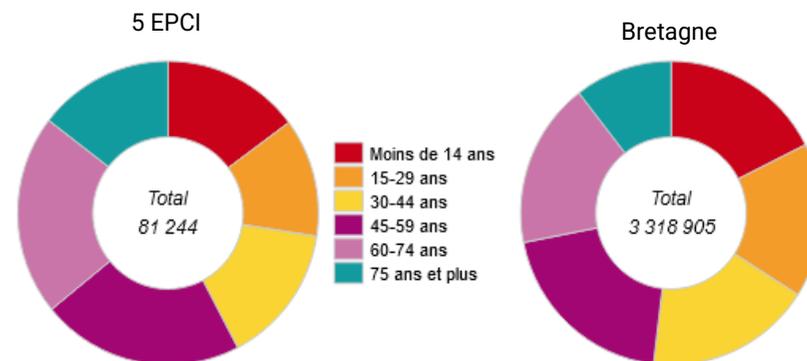
Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

Période	... dû au solde naturel (%)		... dû au solde migratoire (%)	
	COB	Bretagne	COB	Bretagne
2008-2013	- 0,68	0,18	0,52	0,50
2013-2018	- 0,79	0,01	0,15	0,46

- La population est structurellement plus âgée que la moyenne régionale (Figure 7) :
 - > Les moins de 30 ans sont moins nombreux (27,4 % dans le COB / 34,1 % en Bretagne).
 - > Les 30-59 ans, qui constituent l'essentiel de la population active, sont en proportion similaire (36,7 % / 37,8 %).
 - > Les plus de 60 ans sont nettement plus nombreux (35,9 % / 28,1 %).
- Cette situation pose les questions des services et logements nouveaux à apporter à la population, et de la disponibilité des ressources humaines dans un contexte de possible diminution de la population active.

Figure 7. Tranches d'âge de la population (2017)

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa



- La projection *Omphale* réalisée par l'INSEE annonce bien un rebond démographique, mais elle surévalue le solde migratoire (elle prend deux années de référence exceptionnellement favorables pour le Centre Ouest Bretagne). Les premières données disponibles depuis cette projection montrent bien le décalage avec la réalité observée (Figure 8). Aucune source ne permet donc d'avoir une idée précise de la pente démographique. Mais celle-ci **dépend de toute façon en partie de choix que fera notre territoire**, de notre capacité à maintenir ou développer le nombre d'emplois.
- Une tendance lourde va toutefois fortement marquer les prochaines années : **le vieillissement de la population**. Comme elle concerne la plupart des territoires bretons et la France, **notre territoire pourra au mieux l'infléchir** en attirant de jeunes ménages extérieurs, mais pas l'inverser. Dans le Centre Ouest Bretagne, le vieillissement prend deux formes (Figure 9) :
 - > Un **vieillissement « par le bas »** de la pyramide : le nombre et la part des classes d'âges les moins âgées diminue.
 - > Un **vieillissement « par le haut »** : le nombre et la part des classes d'âge les plus âgées augmente.

Figure 8. La projection Omphale et ses limites...

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

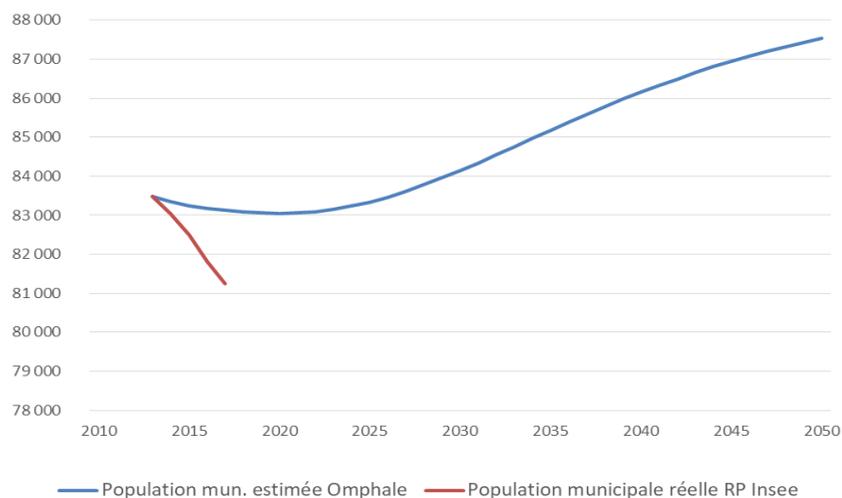
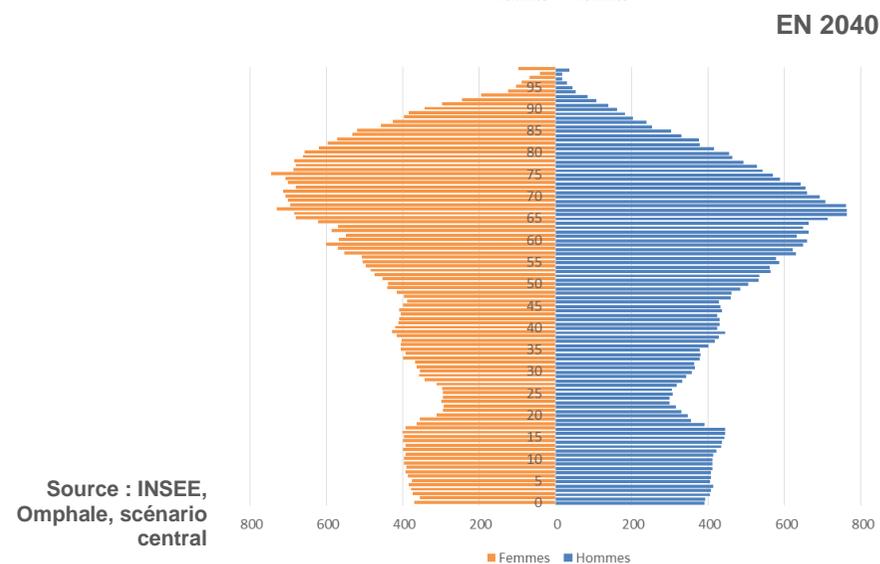
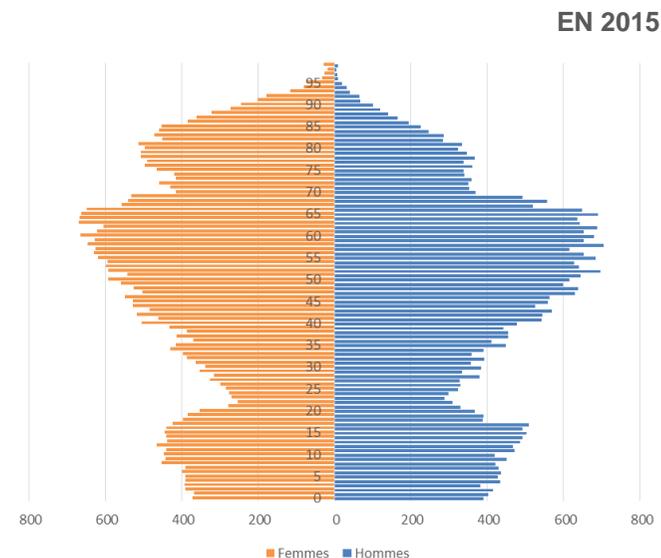


Figure 9. L'évolution estimée de la pyramide des âges dans le Centre Ouest Bretagne



Une certaine cohésion sociale en dépit de revenus faibles

- Notre territoire présente **des niveaux de revenus disponibles**, c'est-à-dire après impôts, qui sont **assez nettement inférieurs aux moyennes régionale et nationale** (Figure 10). Cela s'explique par **le poids d'activités peu rémunératrices** dans la structure d'emplois (Figure 11) et par **la faiblesse des revenus d'activités** par rapport à ceux issus de pensions de retraites et de prestations sociales (Figure 12).
- La cohésion sociale, mesurée généralement comme l'écart entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres, apparaît dans ce contexte plutôt forte (Figure 10).

NB. Les données FiLoSoFi ne sont disponibles qu'à l'échelle intercommunale

Figure 11. La structure d'emploi du Centre Ouest Bretagne par rapport à l'ensemble de la Bretagne

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

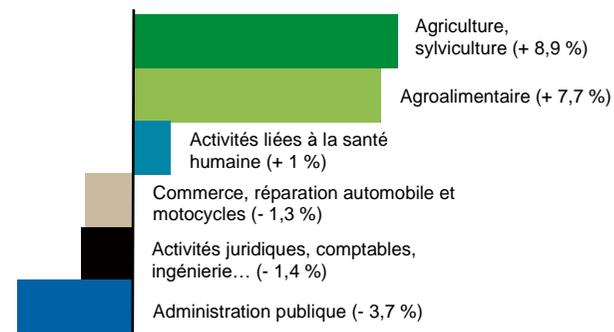


Figure 10. Le revenu disponible dans les territoires

Source : INSEE, FiLoSoFi, 2017 / Traitement : ADEUPa

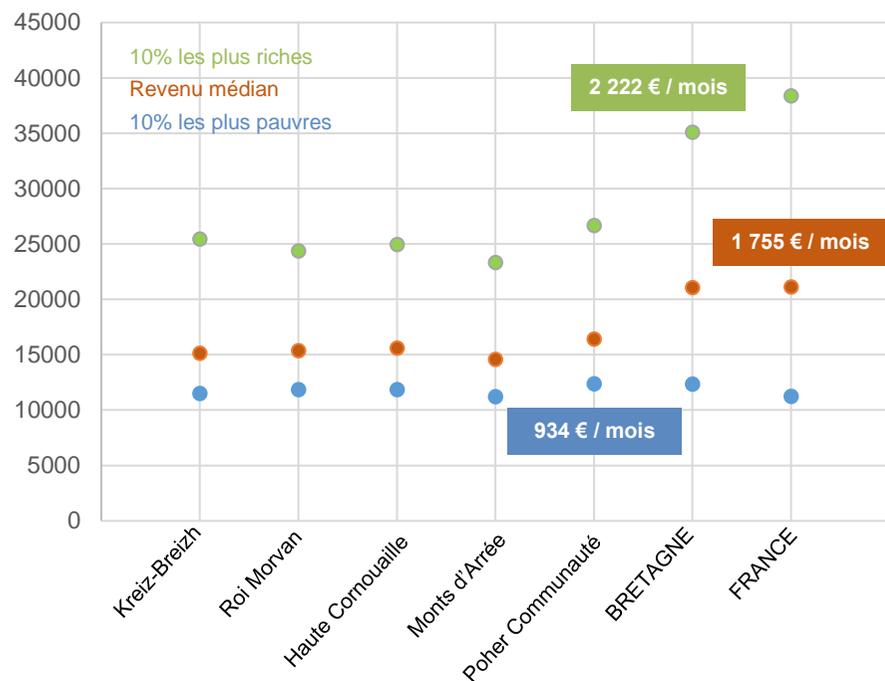
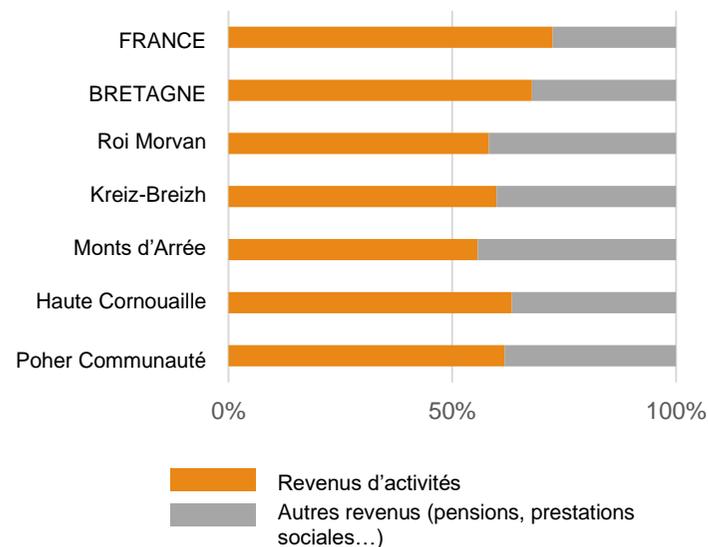


Figure 12. L'origine des revenus

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa



Une offre de services fragilisée

- Le fort exode rural que connaît notre territoire depuis le début du XX^e siècle s'est accompagné d'**une perte de services à la population**. Par un effet de ciseaux, celle-ci affaiblit à son tour l'attractivité démographique.
- Notre territoire présente une dispersion des habitants importante, fruit de notre passé agricole. Si elle est perçue comme un art de vivre (cf. Identité), elle est aussi une complication pour organiser l'accès aux services, qui ne trouvent pas toujours leur viabilité économique ou le nombre d'usagers attendu dans le cas des services publics.
- Si l'ensemble des services, de toutes natures, est susceptible d'intéresser les habitants, certains paraissent porter des enjeux particuliers :
 - > Les activités commerciales répondent à des besoins quotidiens et doivent pouvoir se trouver en proximité, dans un contexte de **forte croissance du e-commerce mais aussi de la vente directe et écoresponsable**.
 - > Les activités culturelles et de loisirs constituent **des éléments d'attractivité désormais essentiels** pour les territoires. Le temps qui leur est consacré est celui qui a le plus augmenté, et de loin, dans la journée des Français (+40 mn quotidiennes en 30 ans, Figure 13).
 - > **La présence médicale est moindre** que sur l'ensemble de la Bretagne (Figure 14), et le vieillissement concerne aussi les médecins : 41% des généralistes a plus de 55 ans en 2020. Le phénomène concerne autant les spécialistes de la médecine de ville et les praticiens hospitaliers. La difficulté à trouver un emploi pour le conjoint est identifiée comme une difficulté pour les attirer. Le vieillissement de la population s'accompagnant d'une hausse des actes médicaux, **la tension sur l'offre médicale est appelée à augmenter**.
 - > Le vieillissement de la population **appelle aussi une offre de services de maintien à domicile** structurée. Les besoins sont là-aussi amenés à croître, tandis que les difficultés de recrutement sont persistantes et peuvent être aggravées par une perte de population active.
- Notre territoire a développé **des réponses spécifiques aux difficultés d'organisation liées à la dispersion des habitants** (Maisons de services publics, MAIA, transport à la demande...) et peut en envisager beaucoup d'autres avec **la digitalisation des services**.

Figure 13. L'évolution des temps de vie quotidiens des actifs en emploi, entre 1974 et 2010

Source : INSEE, France Portrait social, 2019 / Traitement : ADEUPa

	1974	2010	
Temps physiologique	11h54	11h58	
Temps de travail professionnel	5h52	4h58	
Temps de déplacement domicile-travail	0h38	0h42	
Temps d'activités domestiques	2h38	2h45	
Temps de loisirs et de sociabilité	2h57	3h37	

Figure 14. Les médecins généralistes sur le territoire

Source : Enquête PETR COB, 2020 & INSEE / Traitement : ADEUPa

	Nombre	Pour 10 000 hab.
Roi Morvan Communauté	21	8,5
CC Kreiz Breizh	18	9,8
CC Haute Cornouaille	15	10,1
Poher Communauté	10	6,5
Monts d'Arrée Communauté	4	5,2
COB	68	8,4
Bretagne	3 101	9,3

Un habitat peu adapté aux besoins actuels et futurs

- Le parc de logements de notre territoire présente les caractéristiques suivantes :
 - > Il est principalement composé de résidences principales, comme dans la plupart des territoires, mais présente **une vacance très significative** (Figure 16), liée pour partie à la vétusté des biens (Figure 17). La vacance progresse de façon accélérée depuis quelques années (+50% entre 1999 et 2015).
 - > Il est très **largement composé de logements occupés en statut de propriétaire** (Figure 18), ce qui ne correspond pas à la recherche de tous les ménages, notamment des plus jeunes.
 - > Les grands logements sont prépondérants, alors que la taille des ménages diminue (Figure 19). En cela **le parc est inadapté pour l'accueil de personnes vieillissantes et de jeunes en début de parcours résidentiel**.
 - > Le parc n'est pas sujet à une tension importante sur les prix (Figure 20).

Figure 16. La typologie du parc de logements selon l'usage

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

Catégorie	Centre Ouest Bretagne		Bretagne	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Résidences principales	38 748	70,7%	1 518 381	79,1%
Résidences secondaires occasionnelles	8 350	15,2%	254 616	13,3%
Logements vacants	7 373	13,5%	146 988	7,7%
Total	54 471	100,0%	1 919 985	100,0%

Figure 17. Périodes de construction des résidences principales

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

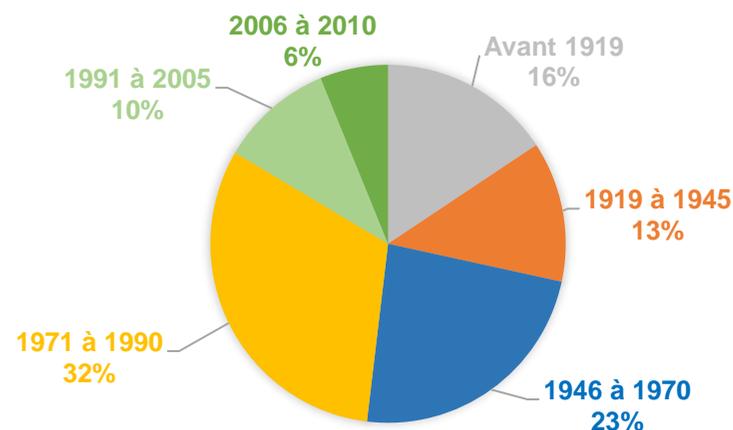


Figure 18. Le statut d'occupation des résidences principales

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

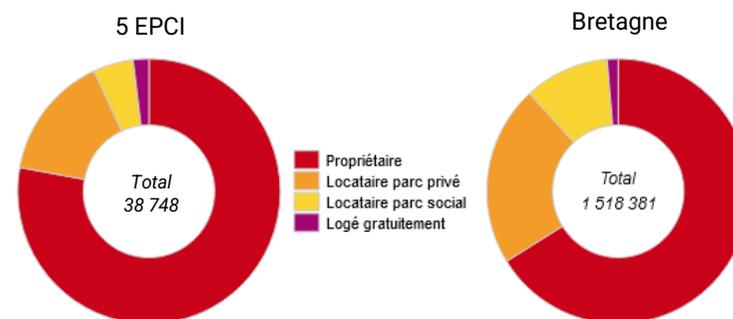
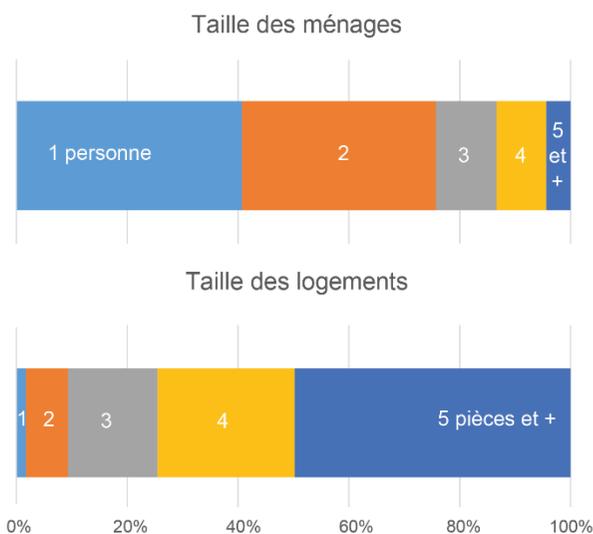


Figure 19. Taille des ménages et taille des logements

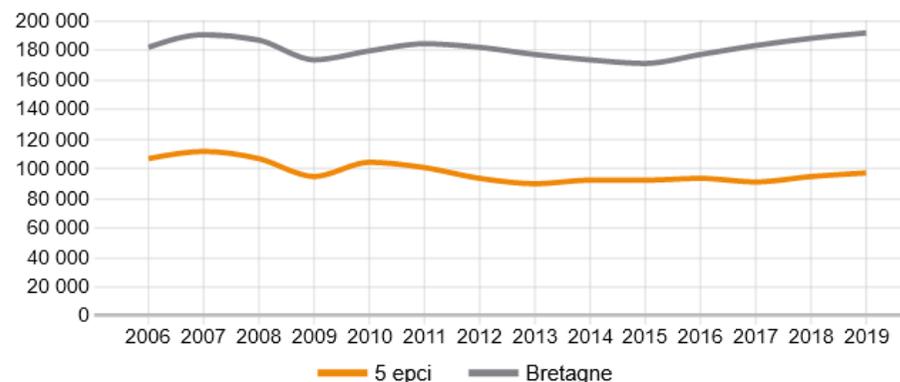
Source : INSEE / Traitement : ADEUPa



70,5% des ménages sont d'ores et déjà composés d'une personne ou d'un couple sans enfant.

Figure 20. Le prix moyen des maisons d'occasion

Source : DV3F - EPF / Traitement : ADEUPa



- Les collectivités locales relèvent en outre :
 - > la forte vacance dans des maisons de centres-villes ou de centres-bourgs qui sont trop grandes ;
 - > la difficulté de jeunes ménages à se loger, faute de logements petits et en statut locatif, cela conduit parfois à des installations en colocation ;
 - > la situation d'isolement ressentie par des personnes vieillissantes qui résident en dehors des centres-villes et centres-bourgs ;
 - > la difficulté à attirer les bailleurs sociaux, et le coût de ces opérations.

Les nombreuses personnes âgées isolées dans la campagne trouveraient un relogement mieux adapté à leurs attentes si les maisons de centres-bourgs et centres-villes, souvent vacantes, étaient restructurées en petits logements. Ces formats apporteraient aussi une solution pertinente aux jeunes ménages en début de parcours résidentiel, et permettrait de libérer les plus grandes maisons pour les familles.

Une dépendance à l'automobile marquée

- La dispersion des habitants dans l'espace se traduit par **une prépondérance des déplacements en véhicules individuels** (Figure 21). 89,6 % des ménages possèdent ainsi au moins un véhicule individuel.
- **Cette dispersion rend difficile l'organisation de transports alternatifs**, notamment collectifs, car ceux-ci impliquent des flux de passagers importants sur des itinéraires communs. **Elle réduit aussi la possibilité de se déplacer à pieds ou à vélo**, les distances s'avérant souvent longues et difficiles à sécuriser par des aménagements spécifiques. Ces modes alternatifs sont pourtant importants pour des personnes ne pouvant se déplacer en voiture, en raison de leurs ressources financières, de leur âge ou d'un handicap. Ils sont aussi moins émetteurs de gaz à effet de serre.
- Si les mobilités des habitants du Centre Ouest Bretagne sont mal connues en raison de l'absence d'étude ménages-déplacements (EMD), plusieurs indicateurs permettent d'estimer qu'ils se déploient sur d'assez courtes distances :
 - > Les **déplacements domicile-travail ont majoritairement lieu à l'intérieur du territoire** (Figure 22).
 - > Des *aires urbaines* sont observables depuis 2010, c'est-à-dire des petits bassins de vie d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. Elles donnent une idée des déplacements domicile-travail (Figure 23).
- Le passage en 2x2 voies de la RN 164 peut considérablement modifier les habitudes de déplacements :
 - > Dans la mobilité des habitants, on observe que **l'amélioration des infrastructures de transport conduit partout un grand nombre de ménages à s'installer plus loin de leur lieu de travail**, là où ils trouvent un coût du logement moins élevé (« constante de Marchetti »). Ce phénomène sera peut-être plus réduit sur le Centre Ouest Bretagne en raison de la faible pression immobilière dans les pôles d'emplois.
 - > Pour les déplacements de transit, **la RN 164 est d'ores et déjà l'axe le plus rapide de circulation entre Rennes et Brest**, ce qui peut contribuer à une recomposition d'ensemble des circulations en Bretagne.

Figure 21. Les modes de transports utilisés pour les déplacements domicile-travail

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

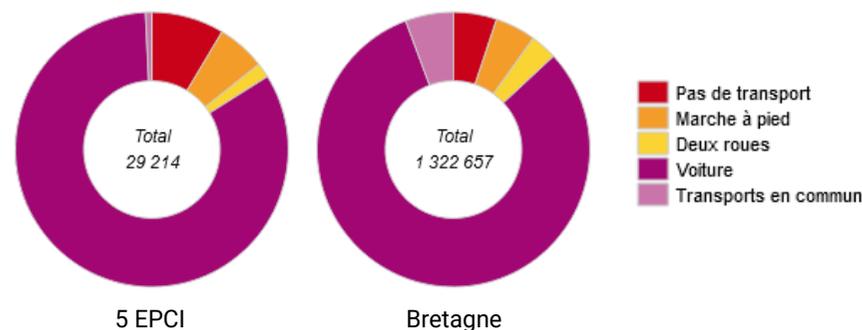


Figure 22. Part des personnes résidant et travaillant au sein de leur EPCI

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa

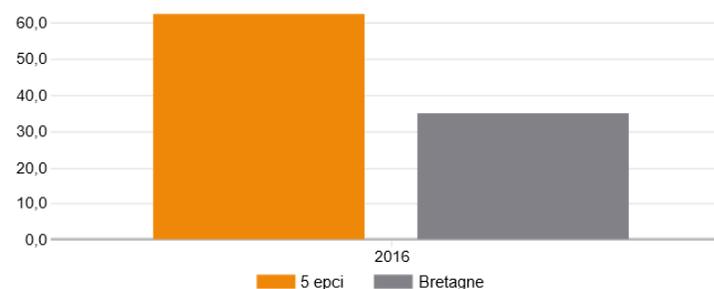
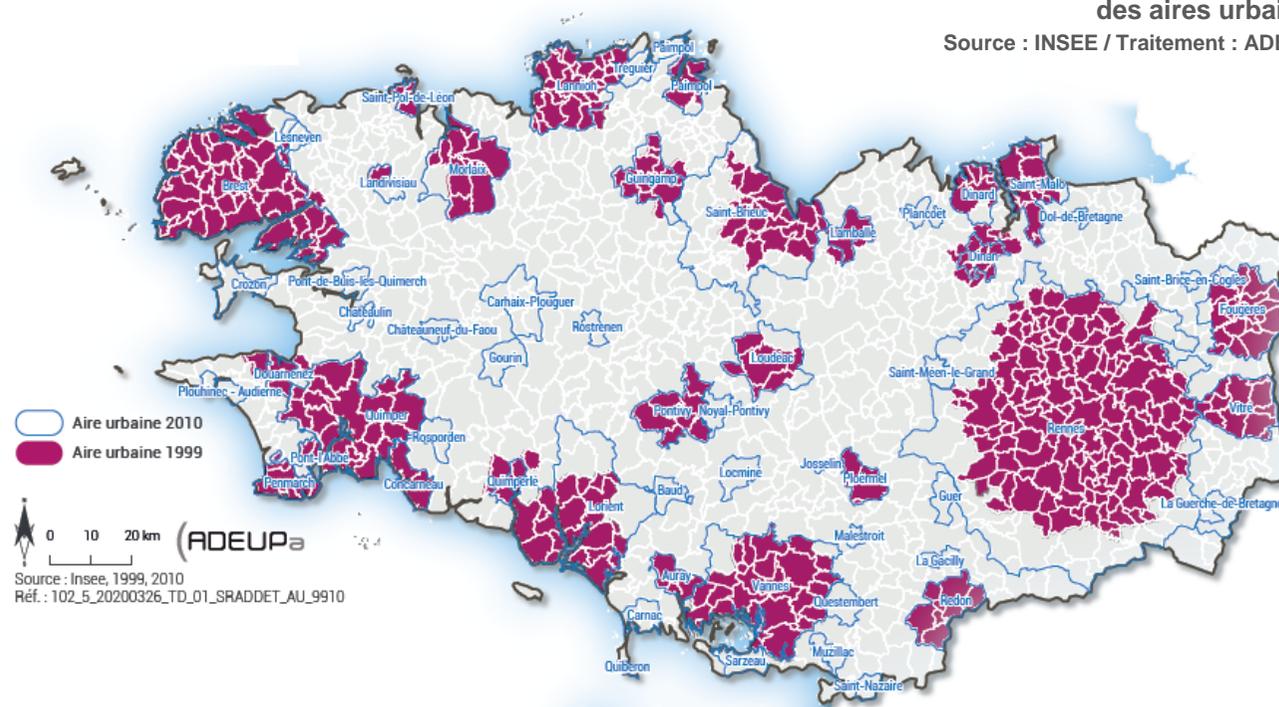


Figure 23. L'évolution du périmètre des aires urbaines

Source : INSEE / Traitement : ADEUPa



Une vie culturelle très dynamique

- Les pratiques culturelles des habitants s'avèrent très variées, selon une étude conduite en 2014 sur un échantillon représentatif :
 - > Le **cinéma et les spectacles musicaux et concerts** sont les activités qui rassemblent le plus largement les habitants (Figure 24). Cette seconde caractéristique, supérieure à ce que l'on observe ailleurs en France, peut s'expliquer par le poids de la culture bretonne, qui s'exprime en partie sous forme musicale, et par la dynamique suscitée par le festival des *Vieilles Charrues*.
 - > Notre territoire est **l'un des plus actifs pour les fest-noz**, avec plus de 200 manifestations par an en moyenne. 61,8% disent l'avoir pratiqué au moins une fois au cours des 12 derniers mois.
 - > La visite de lieux d'expositions et de galeries d'art est fréquente. Celle des musées et de lieux de patrimoine l'est aussi, mais attire majoritairement les personnes les plus âgées.
 - > Le réseau des médiathèques est bien identifié par la population.
- Si les motivations principales de ces sorties culturelles sont variées (Figure 25), les professionnels relèvent tout de même **un goût prononcé des habitants pour la fête, la convivialité, les rencontres** (Réblé, 2014).
- Cette vie culturelle s'exprime souvent dans les fêtes populaires, les lieux informels, et le spectacle de rue. En termes d'équipements, seul l'espace *Glenmor* à Carhaix est considéré comme un lieu adapté à l'organisation de spectacles. Or, La proximité de l'offre est identifiée comme une attente.

Figure 24. Part des activités fréquentées par les personnes ayant participé à au moins un spectacle pendant les des 12 derniers mois

Sources : Mémoire de J.B. Réblé, 2014

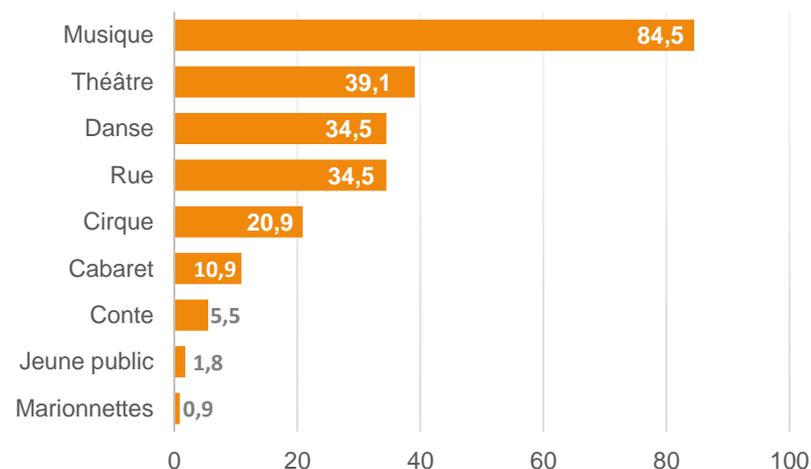
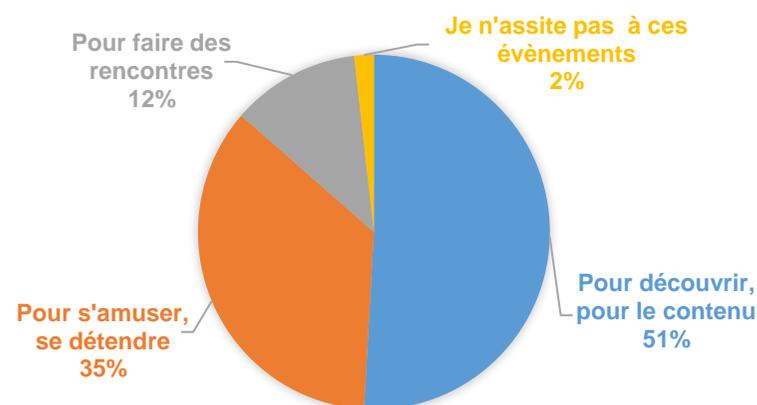


Figure 25. Motivation principale des sorties culturelles des habitants

Sources : Mémoire de J.B. Réblé, 2014

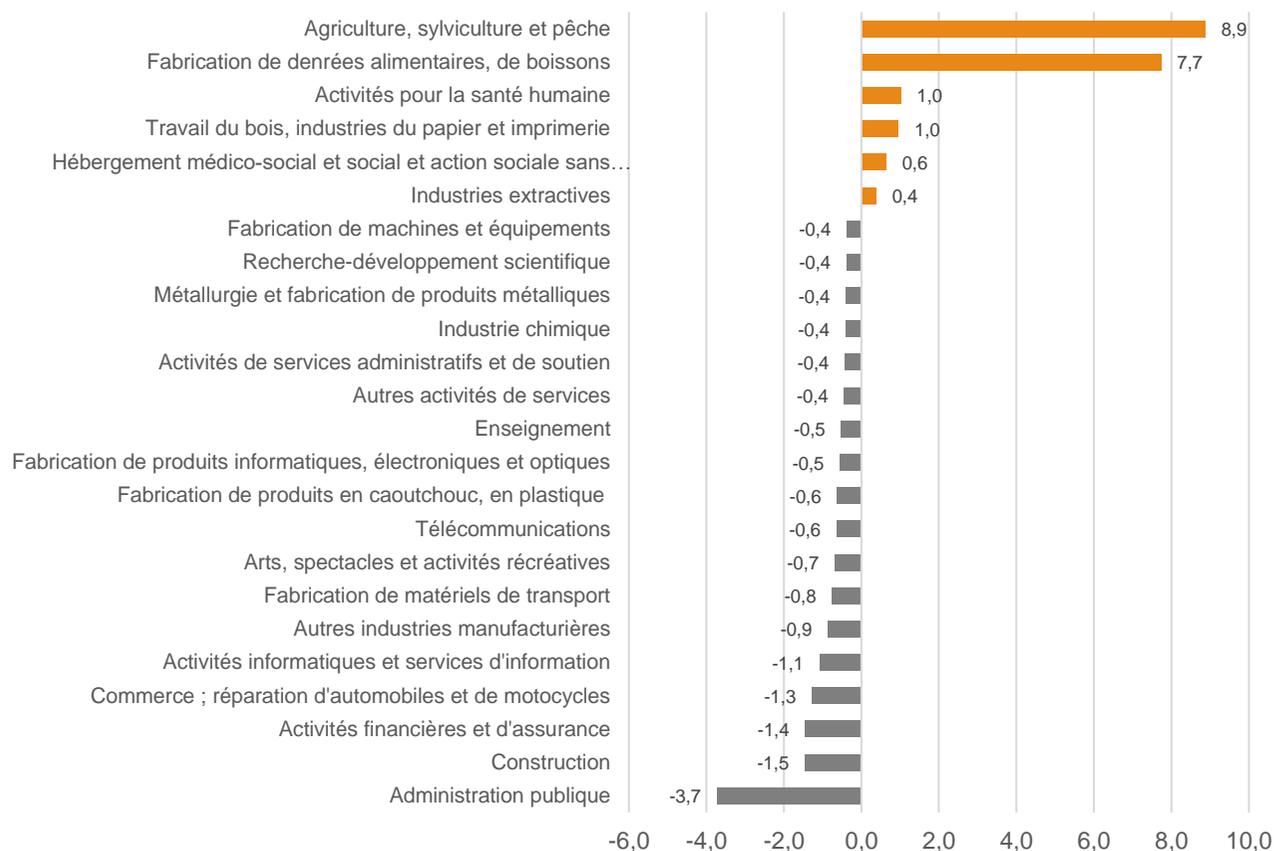


Une économie dominée par l'agriculture et l'agroalimentaire

- L'économie de notre territoire est très orientée vers la **production** et assez peu vers les services, à l'exception du secteur médico-social qui y occupe une place significative (Figure 26).
- **Les activités industrielles sont spécialisées** autour de l'agroalimentaire et de l'industrie du bois.
- Un secteur de la **construction** est sous-représenté, alors que la rénovation du bâti ancien apparait comme un enjeu de demain (réhabilitation énergétique, adaptation aux besoins d'une population vieillissante, etc.).
- La place des activités de **transport-logistique** n'en fait pas un secteur particulier dans le paysage économique du Centre Ouest Bretagne. Mais le passage en 2x2 voies de la RN 164 peut offrir des perspectives nouvelles à ces secteurs d'activités.
- S'il n'apparait pas comme un secteur en lui-même dans les statistiques, **le tourisme génère des retombées et des emplois nombreux** dans la restauration, l'hébergement, les activités culturelles, le commerce...

Figure 26. Spécificités économiques du Centre Ouest Bretagne par rapport à la moyenne régionale : les secteurs sur et sous-représentés

Source : INSEE, RP 2017



NB. Les secteurs en orange sont plus représentés qu'à l'échelle régionale, et les secteurs mentionnés en gris le sont moins. Ceux qui ne figurent pas sur ce graphique sont la moyenne régionale.

- Notre territoire proposait **27 806 emplois** en 2017, chiffre en baisse par rapport aux années précédentes.
- Cinq polarités principales ressortent (Figure 27), avec plus de 1 000 emplois chacune :
 - > Carhaix (5 600),
 - > Châteauneuf-du-Faou (2 224),
 - > Rostrenen (1 826),
 - > Gourin (1 695),
 - > Le Faouët (1 470).
- Un poids de l'agriculture et de **l'industrie agroalimentaire bien plus important qu'en moyenne régionale** : 30,1 % (12,6 % en Bretagne).
- Au-delà du service rendu à la population, **le secteur de la santé représente 3 620 emplois** sur notre territoire, soit 13,1 % de l'emploi total (contre 11,7 % au niveau régional). Notre territoire accueille en effet un Centre hospitalier universitaire à Carhaix, des hôpitaux de proximité à Guémené-sur-Scorff et au Faouët, et un hôpital psychiatrique à Plouguernevel, en plus des différents professionnels libéraux.
- Notons que notre territoire présente **un fort enracinement de l'économie sociale et solidaire** (Figure 28). Dans le Kreiz-Breizh, sa part atteint 21,4 % de l'emploi total, bien au-delà de la moyenne régionale (11,4 %).

Figure 27. La localisation de l'emploi en 2017

Source : INSEE, RP 2017 / Traitement : ADEUPa

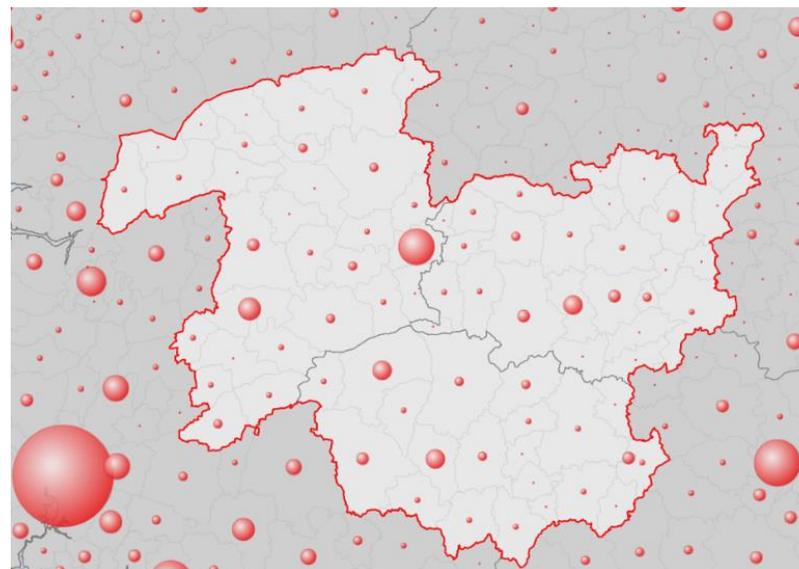
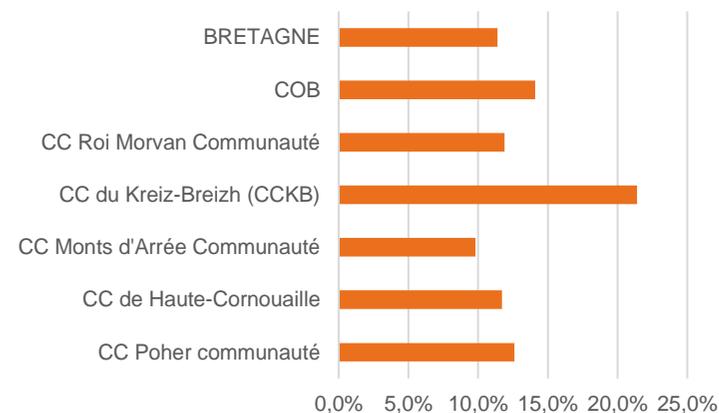


Figure 28. La part de l'économie sociale et solidaire dans l'emploi total

Source : Observatoire régional de l'économie sociale et solidaire, 2020



Une agriculture en mutations

- Notre territoire comptait **1 851 exploitations agricoles** en 2018, soit 7,8 % du total régional.
- 13,6 % de ces exploitations intègrent des procédés agrobiologiques, c'est-à-dire travaillant sous label bio ou en cours de conversion. **Notre territoire se place ainsi devant la moyenne régionale (11,6 %)**. Ce chiffre cache toutefois de fortes disparités, entre le territoire de Poher Communauté (6 %) et celui de Monts d'Arrée Communauté (21,3 %).
- Certaines exploitations ont développé une activité de vente en circuits courts, mais cela malgré une montée en puissance cette pratique demeure minoritaire (10,2 %). Le Centre Ouest Bretagne s'inscrit dans la moyenne bretonne, mais les territoires de Roi Morvan Communauté et des Monts d'Arrée ont quant à eux une avance sensible (Figure 30).

Figure 29. La part des exploitations en agrobiologie
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne, 2018

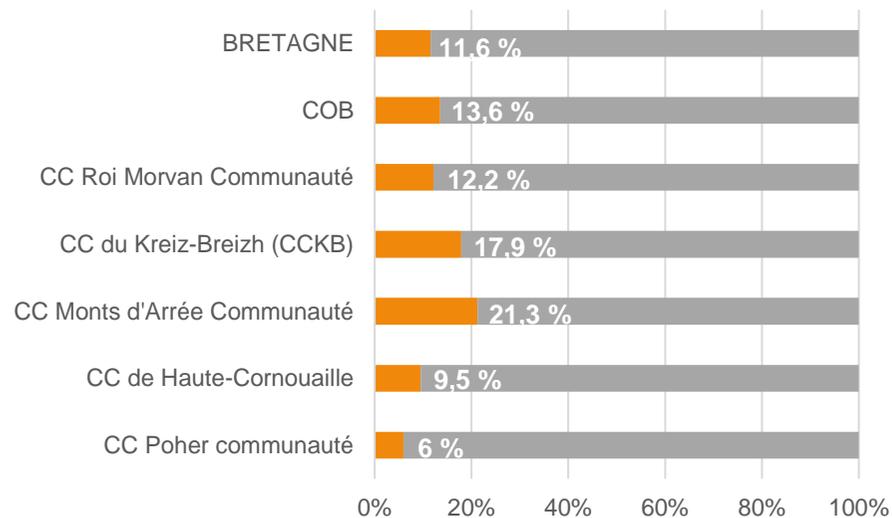
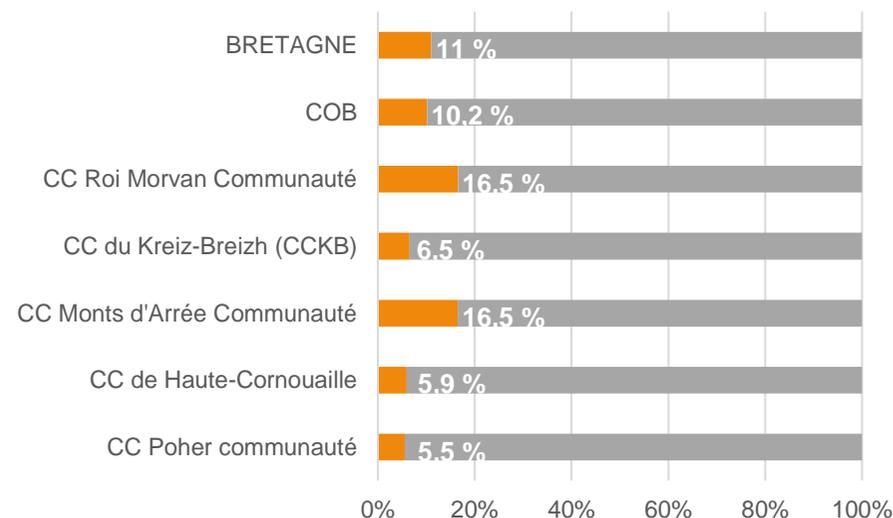


Figure 30. La part des exploitations proposant de la vente directe
Source : Chambres d'agriculture de Bretagne, 2018

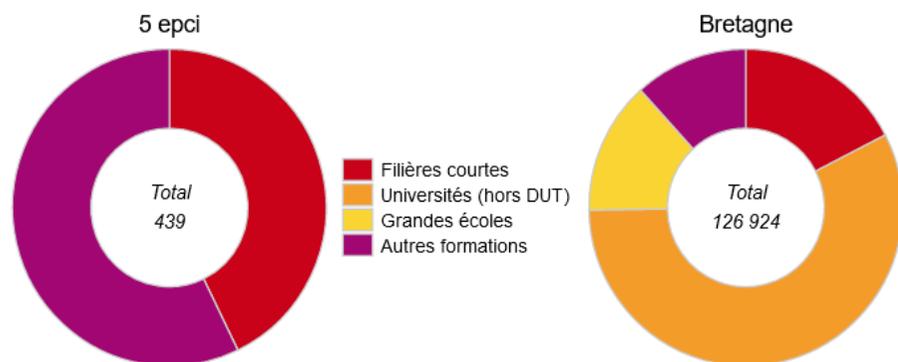


Une offre de formation limitée et des difficultés de recrutement

- L'offre de formations supérieures est centrée sur les métiers de l'agriculture et du secteur médico-social (Figure 31). Elle est en revanche **inexistante dans le domaine de l'agroalimentaire**, malgré le poids de ce secteur dans l'emploi local. Les jeunes se forment essentiellement à Pontivy.
- La classe préparatoire à l'Enseignement Supérieur (BTS) et aux Écoles du Social et du Paramédical (Gouarec) est menacée de fermeture à la rentrée 2021. Elle traduit le manque de prise des collectivités locales sur les formations proposées sur leur territoire, malgré l'importance que celles-ci revêtent.
- Ces formations supérieures, accessibles avec le bac, sont complétées par les formations proposées par les instituts de formation des aides-soignants (IFAS) de Carhaix et de Rostrenen.

Figure 31. La ventilation des étudiants par types de formation

Source : MESRI / Traitement : ADEUPa, 2017-2018

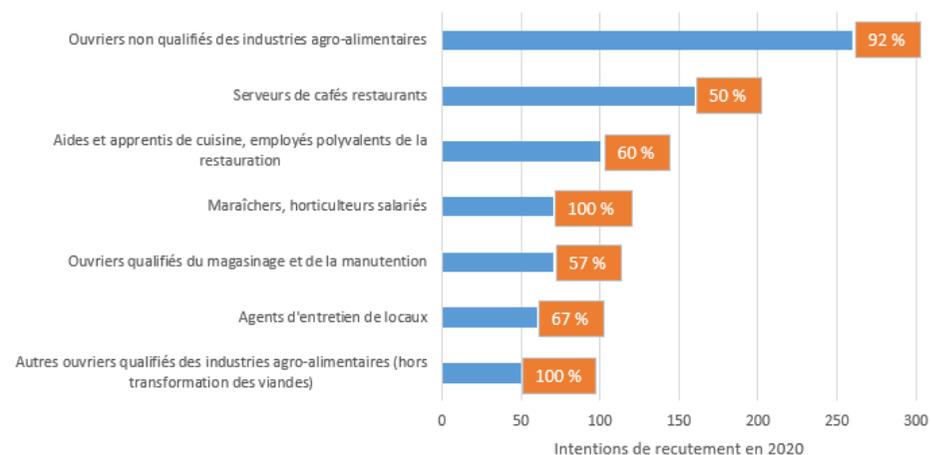


Source : MESRI - Traitement ADEUPa - 2017-2018

- **Les tensions de main-d'œuvre sont récurrentes** dans les secteurs de l'agriculture (maraîchers et horticulteurs salariés), de l'agroalimentaire (ouvriers non-qualifiés et qualifiés), des cafés-restaurants (serveurs, cuisiniers, employés polyvalents), du magasinage/manutention, et de l'entretien (Figure 32). Elles confirment la propension du tissu local à produire principalement des emplois peu qualifiés.

Figure 32. Difficultés de recrutement dans le bassin d'emplois de Carhaix, les principaux métiers concernés

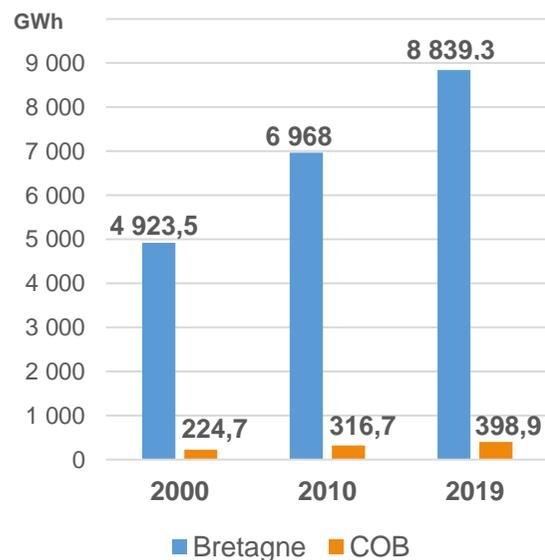
Source : DRAAF, 2017 / Traitement : ADEUPa



Un déséquilibre énergétique et d'importantes émissions polluantes

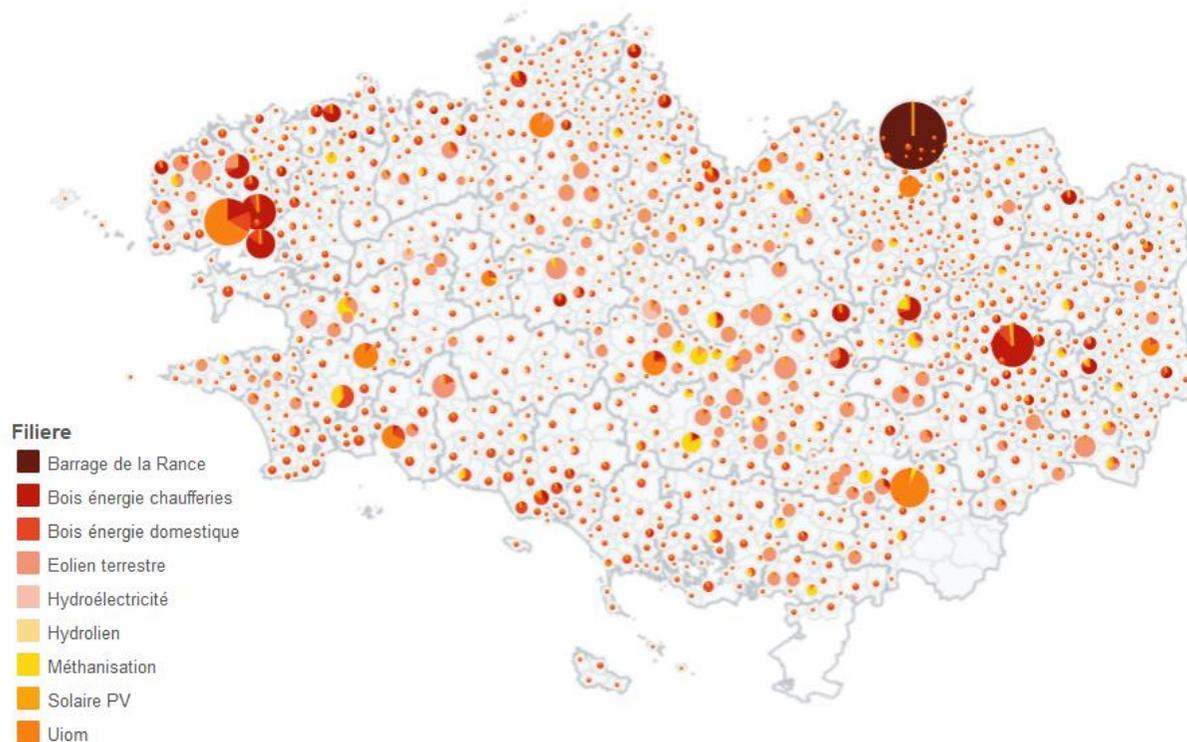
- Notre territoire s'est engagé, comme l'ensemble de la Bretagne, dans la production d'énergies renouvelables (EnR). Mais **il n'apparaît pas à ce jour comme l'un des principaux producteurs** (Figure 33), et sa production n'augmente qu'au même rythme que celui de la région (Figure 34), alors qu'il dispose de gisements très importants.

Figure 33. L'évolution de la production d'énergie depuis 2000



Source : énergéticiens et CL / Traitement : Observatoire de l'environnement en Bretagne

Figure 34. La production d'énergie, selon la filière, en 2019



Source : énergéticiens et CL / Traitement : Observatoire de l'environnement en Bretagne

- Le Centre Ouest Bretagne a produit **399 GWh en 2019**, grâce à un bouquet énergétique relativement diversifié (Figure 35), dans lequel le bois-énergie domestique (45%) et l'éolien (32%) occupent une place prépondérante. Du fait de l'importance de son parc éolien, le territoire de la CCKB est de loin le plus producteur du Centre Ouest Bretagne (Figure 36).
- Les collectivités locales et les porteurs de projets souhaitent développer davantage les unités de production d'énergies renouvelables (EnR) dans notre territoire, mais relèvent **des blocages administratifs qui entravent le développement des projets**.

Figure 35. La production d'énergie, selon la filière, en 2019
 Source : énergéticiens et CL / Traitement : Observatoire de l'environnement en Bretagne

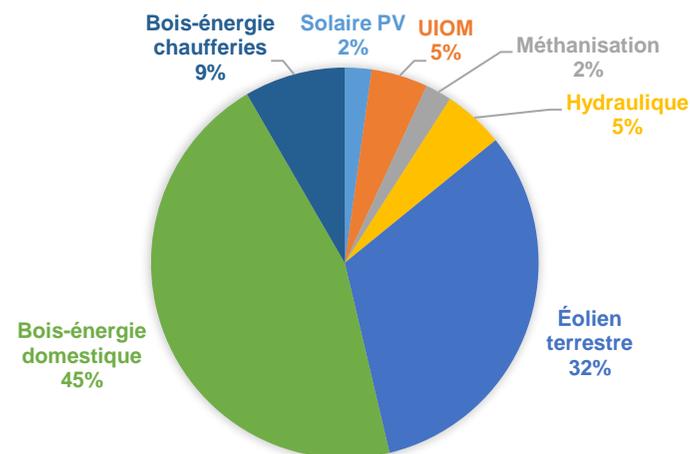
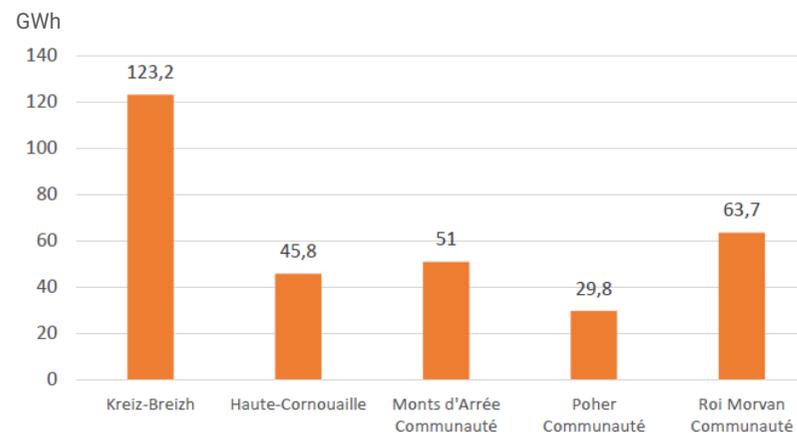


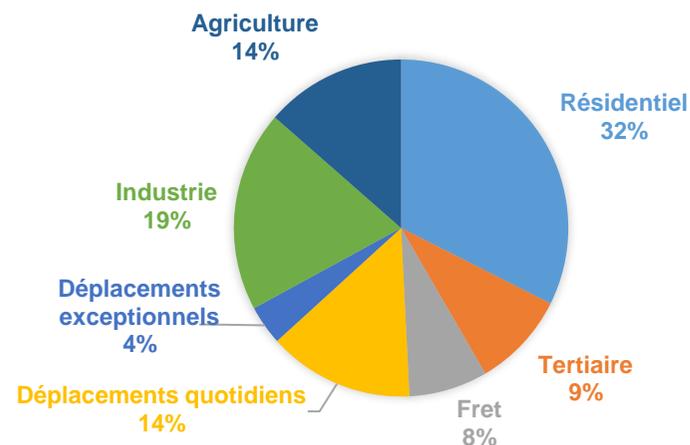
Figure 36. La production d'EnR en 2015, par EPCI
 Source : Observatoire de l'énergie et des gaz à effet de serre en Bretagne / Traitement : Planed (Diagnostic du SCoT)



- Le Centre Ouest Bretagne a **consommé 2 284 GWh d'énergie finale en 2010**¹ (Figure 37). Cela représentait une consommation de 1,8 MWh/hab., moins que la moyenne régionale (2,9 MWh/hab). Les premières sources consommées sur notre territoire sont les produits pétroliers (1 131 GWh, 50 % de la consommation finale du territoire), l'électricité (613 GWh, 27 %), et le gaz de réseau (191 GWh, 8 %).
- Parmi les secteurs qui consomment cette énergie, on retrouve sans surprise :
 - > l'agriculture et l'agroalimentaire, principales activités économiques de notre territoire,
 - > les déplacements, réalisés en grande majorité en véhicules individuels,
 - > **le résidentiel, qui représente de loin le principal poste de consommation**, en raison de la vétusté du parc de logements (Figure 16).
- Si notre territoire a obtenu en 2015 le label « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), **il s'est en revanche peu engagé dans les démarches de plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET)**. Seule Roi Morvan Communauté dispose de cet outil, qui vise à définir des objectifs stratégiques et opérationnels pour développer les énergies renouvelables (EnR), maîtriser la consommation d'énergie, réduire les gaz à effet de serre (GES) et la dépendance énergétique, tout en favorisant l'adaptation aux changements climatiques.

Figure 37. La consommation d'énergie finale, selon l'usage (2010)

Source : Ener'GES / Traitement : Planed (Diagnostic du SCoT)



¹ Les données relatives à la consommation sont assez anciennes. Elles doivent être prochainement actualisées par l'Observatoire régional de l'environnement (OEB).

- Le Centre Ouest Bretagne a rejeté 1,3 Mteq CO₂ en 2010. Il est l'un des territoires de Bretagne les plus émetteurs (15,7 teqCO₂/habitant contre 8 en Bretagne). Ces gaz à effet de serre (GES) sont à 33,5 % seulement d'origine énergétique, ce qui nous singularise dans la région.

> Parmi les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique, deux secteurs apparaissent comme plus émetteurs que les autres : le secteur résidentiel rejette 108,4 ktep CO₂ (2010), à travers notamment **les maisons individuelles**. Celles construites avant 1974 émettent près de 68 ktep CO₂, soit environ 63 % des émissions totales du secteur résidentiel en 2010 ; le secteur des **transports de voyageurs rejette** 107,2 ktep CO₂ (2010), dont 73% par les voitures individuelles. Mais notre territoire étant peu concerné par la périurbanisation, **la part des émissions liées au transport de personnes (8%) est très en dessous de celle de la région (17%)**.

> Les 66,5 % restants sont essentiellement liés **au poids de l'élevage** dans les activités économiques. Ce constat interroge très directement la quantité de cheptel de notre territoire, qui paraît **incompatible avec les objectifs programmés de réduire de 46% les émissions de gaz à effet de serre (GES)** d'origine agricole, par rapport à leur niveau de 2015.

Figure 38. Les émissions de gaz à effet de serre, selon l'origine (2010)

Source : Ener'GES / Traitement : ADEUPA

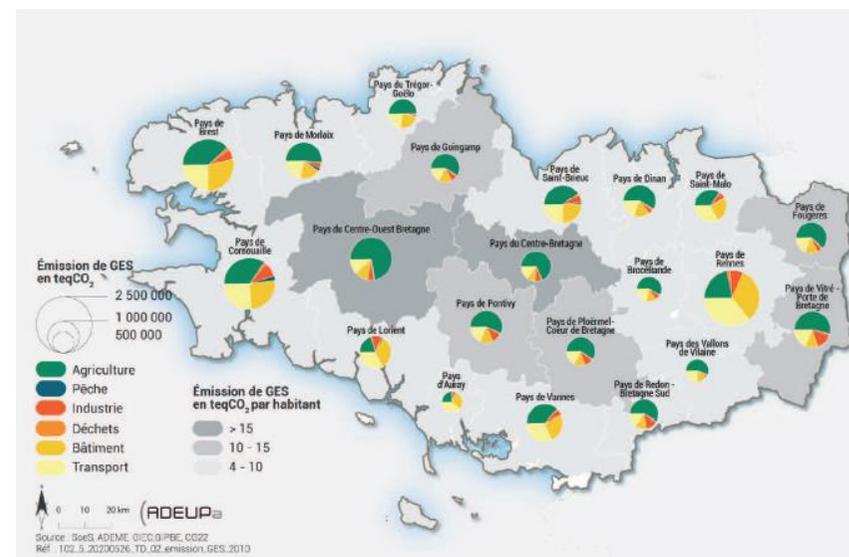
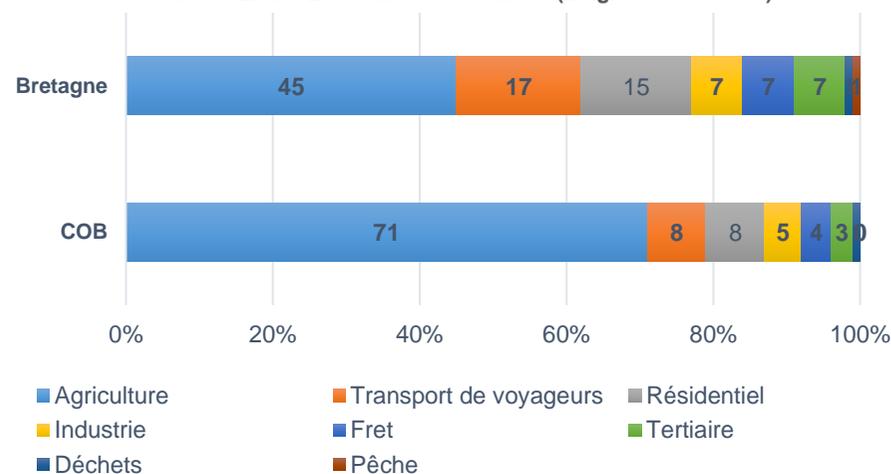


Figure 39. Les émissions de gaz à effet de serre, selon l'origine (2010)

Source : Ener'GES / Traitement : Planed (Diagnostic du SCoT)



- Les autres émissions de substances polluantes pour l'air sont plutôt en baisse dans notre territoire (Figure 40). Mais l'agriculture demeure un émetteur considérable (82,9% du total), notamment pour l'ammoniac, l'oxyde d'azote et les PM10.

Figure 40. L'évolution des émissions de polluants atmosphériques entre 2012 et 2014 (tonnes)

Source : Air Breizh, 2014 / Traitement : Planed (Diagnostic du SCoT)

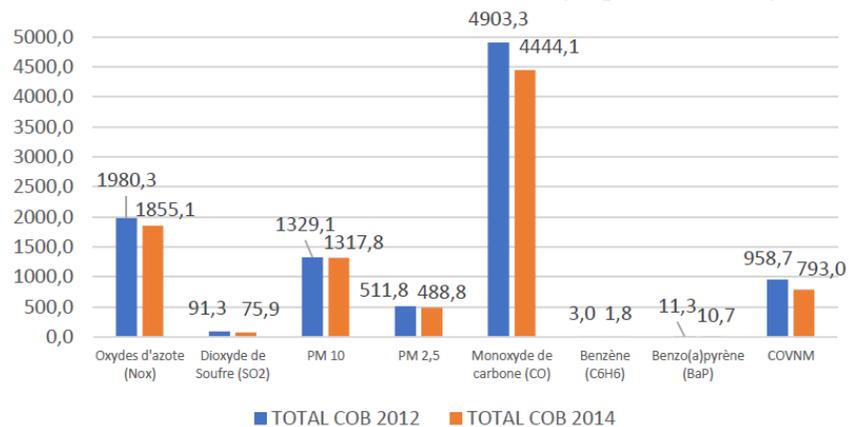
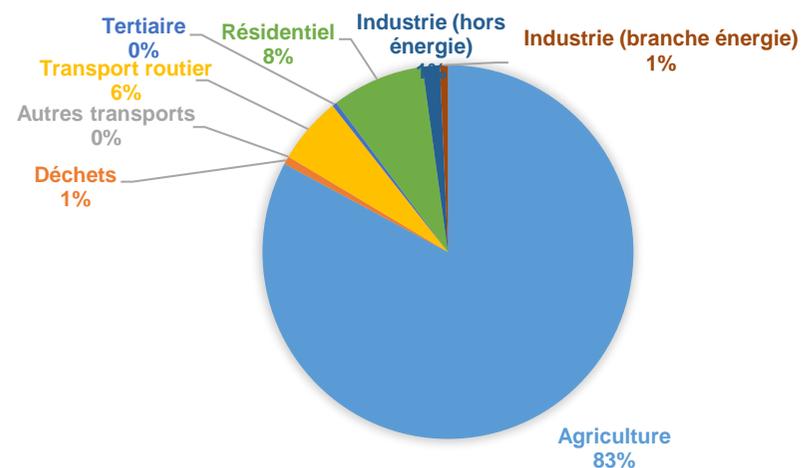


Figure 41. Les émissions de polluants, selon le secteur d'activité (2014)

Source : Air Breizh, 2014 / Traitement : Planed (Diagnostic du SCoT)



Des milieux aquatiques et une ressource en eau sous pressions

- Notre territoire présente **des milieux aquatiques nombreux et un chevelu hydrographique dense, qui le rendent très sensible aux pollutions diffuses**. Accueillant les têtes de bassins versants de plusieurs grands fleuves bretons, nous portons une responsabilité particulière dans la qualité de l'eau de l'ouest breton, bien que les efforts entrepris pour maintenir celle-ci soient peu valorisés par les territoires situés en aval.
- **La plupart des masses d'eau présentent un état satisfaisant**, grâce notamment aux actions entreprises dans le cadre des bassins versants, des commissions locales de l'eau (CLE) et des programmes Natura 2000. **Plusieurs points noirs demeurent malgré tout et appellent une vigilance**. L'Aulne et la Douffine conjuguent un état écologique moyen et un état chimique mauvais, tandis que le Blavet le Sulon et le canal de Nantes à Brest présentent eux-aussi état écologique moyen. Le mauvais état écologique est dû à l'état physique et hydromorphologique des cours d'eau concernés, mais aussi à la présence excessive d'azote et de phosphate. Le mauvais état chimique s'explique quant à lui par la présence de pesticides et polluants issus des stations d'épurations ou d'entreprises industrielles.
- Notre territoire prélève autour de 14 millions de mètres³ d'eau chaque année. Ces prélèvements élevés s'expliquent par la longueur des réseaux de distribution dans notre territoire d'habitat diffus, qui occasionne des pertes en ligne plus importantes que dans des territoires denses. L'industrie et l'agriculture consomment elles-aussi des quantités d'eau substantielles. L'ensemble de ces prélèvements reste à un niveau élevé depuis 2009 (Figure 43). Or, **la perspective d'épisodes de sécheresse plus fréquents et plus marqués pose la question de la sécurité d'approvisionnement des populations et des activités, et aussi celle du maintien d'un étiage favorable à la biodiversité**.

Figure 42. L'état écologique des cours d'eau

Source : Agence de l'eau Loire-Bretagne / Traitement : Écovia (Diagnostic du SCoT)

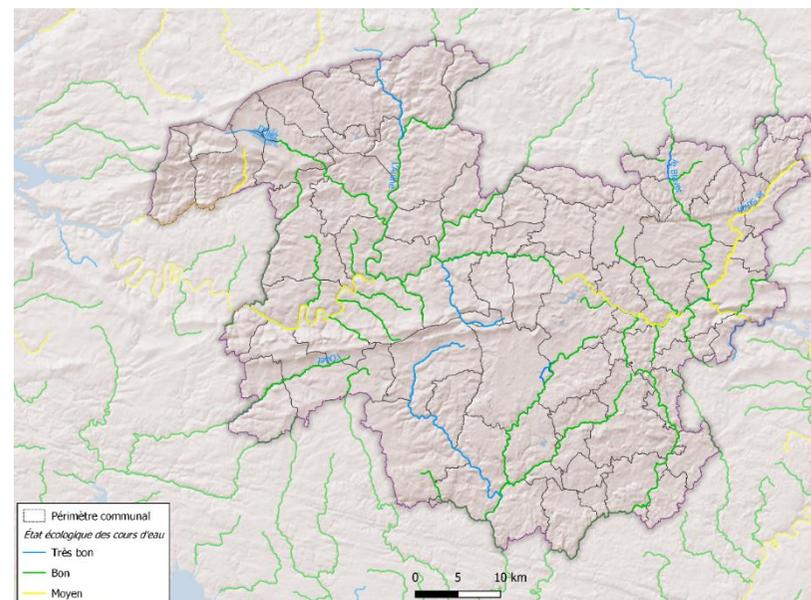
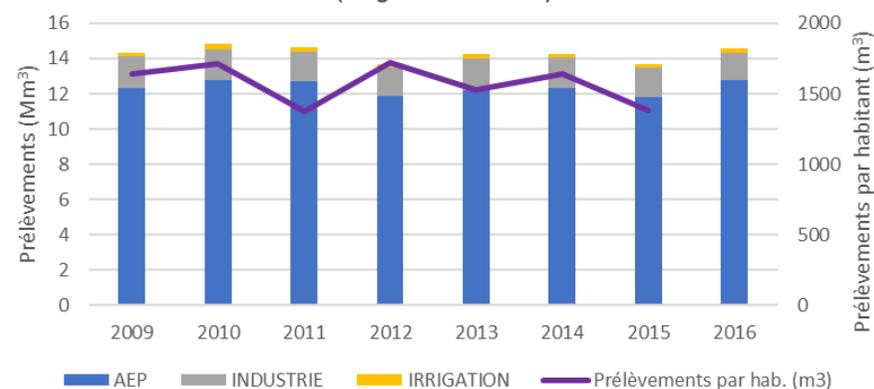


Figure 43. L'évolution des prélèvements d'eau dans le COB

Source : BNPE (2008-2016), Agence de l'eau Loire-Bretagne / Traitement : Écovia (Diagnostic du SCoT)



Synthèse. Nos atouts, faiblesses, opportunités et menaces

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Notre identité et notre qualité paysagère. • La qualité et les rythmes de vie, le bien-vivre dans le milieu rural, permis par le réseau des petites villes et des bourgs. • La centralité de notre territoire, un réseau routier gratuit et la mer en moins d'une heure. • Un maillage de notre territoire en services denses et diversifiés. • La force des solidarités locales et la richesse du tissu associatif dans tous les domaines, gages de cohésion sociale et de qualité d'accueil des nouveaux habitants. • Le dynamisme de notre territoire, la force d'innovation et d'originalité. • Une capacité d'adaptation, l'agilité et la réactivité des collectivités, des femmes et des hommes de notre territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une communication valorisant les atouts de notre territoire vers l'extérieur insuffisante. • Des infrastructures économiques, sociales et culturelles encore incomplètes. • Une fragilité démographique, trop de jeunes quittent le pays faute d'emploi diversifié ou en lien avec leur niveau de formation. • L'insuffisance de formations qualifiantes ou de formations supérieures, qui contribue au départ des jeunes. • Une diversité insuffisante dans les emplois proposés, qui rend difficile le retour des jeunes et l'installation de professionnels intéressés par le territoire. • Une mobilité difficile en l'absence de véhicule personnel ou de moyen de déplacement. • Une offre de santé déjà fragile et menacée par le vieillissement des praticiens. • Un parc de logements vétuste ou inadapté au besoin des diverses populations.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de la société numérique, concomitant du regain d'intérêt des Français pour les territoires aux rythmes de vie plus apaisés et offrant plus d'espace. • La valorisation des atouts liés à l'identité et l'histoire de notre territoire pour développer son attractivité. • Des ressources en eau et des gisements d'énergies renouvelables abondants, à valoriser dans le contexte de la transition écologique. • Le développement de l'autonomie alimentaire et des circuits courts. • La mise en adéquation et le développement de l'offre locale de formation avec les emplois de notre territoire. • La diversification des métiers. • Le passage en 2x2 voies de la RN 164 constitue un atout pour attirer des entreprises. • Un axe routier Lorient – Roscoff de plus en plus fréquenté à améliorer. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le vieillissement de la population, qui appelle des services et un mode d'aménagement nouveaux. • Un changement climatique qui impose des mutations dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et du BTP. • La démographie des entrepreneurs en général, des médecins, artisans et agriculteurs notamment, qui menacent les transmissions. • Des règles urbanistiques contraignantes et mal adaptées au milieu rural, entraînant une contrainte excessive sur le foncier et le développement économique au moment où notre territoire regagne en attractivité. • Des freins et complications réglementaires excessifs, portés par des acteurs institutionnels qui connaissent peu notre territoire, et qui empêchent le développement de projets qui contribuent à la transition énergétique. • La disparition de services publics essentiels aux entreprises, collectivités, particuliers.

NOTRE PROJET

Nous voulons affirmer l'identité du pays Centre Ouest Bretagne comme celle d'un territoire vivant, solidaire et préservé. Dans le cadre de la révision de notre projet de territoire, nous prenons rendez-vous avec 2040. Notre stratégie consiste à concentrer la mobilisation de tous les acteurs de notre territoire sur quatre orientations structurantes. Nous partageons une détermination égale à porter chacune d'entre elles.

Nous nous sommes accordés pour mettre en avant la force que représente notre identité centre-bretonne. Cette évidence nous porte à valoriser notre richesse culturelle, nos paysages, notre manière de travailler et de vivre ensemble. Elle nous pousse à transmettre et à faire découvrir à chacun, habitant comme visiteur, la diversité de notre vie culturelle et sociale.

Notre projet de territoire vise également à valoriser notre art de vivre en ruralité. Nous voulons offrir un cadre de vie permettant à chacun de s'accomplir et d'accéder à tous les services essentiels à chaque moment de son existence. Pour cela, nous souhaitons intervenir sur le maillage du Centre Ouest Bretagne par des services en proximité, sur l'habitat et sur toutes les possibilités d'accéder à ces services, des plus traditionnelles aux plus innovantes, en tenant compte des capacités de leurs usagers.

Notre identité et notre art de vivre sont intimement liés à la nature. Nos paysages et nos activités sont marqués par l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles, aujourd'hui confrontées aux défis des transitions. Nous aspirons à relever ces défis pour l'agriculture, pour la production d'énergies renouvelables, pour le développement d'une économie plus circulaire, pour la préservation des ressources en eaux et pour la protection des milieux et de la biodiversité.

Notre volonté de réaliser un territoire vivant, solidaire et préservé nous porte aussi à nous engager en faveur de la diversification de notre économie. Nous voulons soutenir nos filières traditionnelles et accueillir des activités innovantes. Pour ce faire, nous souhaitons élargir l'offre de formations, soutenir la création et la transmission d'entreprises et faciliter l'accueil de nouvelles activités, afin de contribuer à l'emploi dans notre territoire et au renforcement de son attractivité pour la jeunesse.



Emmanuel Berthier

❖ NOTRE IDENTITÉ CENTRE-BRETONNE, UNE FORCE À PARTAGER

Le Centre Ouest Bretagne s'est forgé au fil du temps une identité très forte, qui s'exprime dans notre vie culturelle et sportive dynamique et à travers la langue bretonne, dans la diversité et l'authenticité de nos paysages, et dans nos richesses patrimoniales, auxquelles nos habitants sont très attachés. Notre identité est un gage de cohésion sociale, de confiance en l'avenir, et un facteur d'attractivité dans une société de plus en plus soucieuse de qualité de vie et d'authenticité. Une force à partager, à faire connaître.

A. Une richesse culturelle garante de cohésion

La cohésion sociale de notre territoire et la force des liens qui unissent nos habitants reposent beaucoup sur la richesse de la vie culturelle, événementielle et sportive. Le spectacle vivant, les fêtes traditionnelles, les festivals, les fest-noz, les événements sportifs... sont autant de moments de rencontres, de partage, et d'intégration pour les nouveaux venus. Au cœur de ce patrimoine, la langue bretonne porte une mémoire, un legs littéraire, un rapport à l'espace (toponymie) et un avenir, qui fondent le lien entre les générations. Cet héritage doit être transmis et enrichi, partagé avec nos visiteurs.

Nos objectifs

- Développer l'offre d'activités culturelles, événementielles et sportives et ouvrir leur accès au plus grand nombre. Pour cela, accompagner les démarches des territoires et soutenir la création, la valorisation et la réhabilitation d'équipements structurants, répartis sur notre territoire.
- Promouvoir l'apprentissage et les pratiques liées à la langue bretonne, la mettre en valeur, notamment dans les signalétiques et informations publiques.
- Favoriser les échanges entre structures des différentes collectivités (écoles de musique, bibliothèques et structures de notre territoire).

- Imaginer des outils virtuels mettant en valeur les ressources culturelles de notre territoire (musées...).
- Favoriser l'activité culturelle associative et promouvoir l'exercice des droits culturels (accéder, pratiquer, contribuer).
- Développer et/ou favoriser le développement des activités sportives, de loisirs et événementielles.
- Aider à la conservation et à la valorisation des éléments de patrimoine historique et de culture traditionnels, dans leurs dimensions matérielles et immatérielles. Valoriser notamment le patrimoine archéologique et historique et le patrimoine culturel immatériel, dont les savoirs naturalistes.
- Développer et structurer l'ingénierie culturelle.



Aurélie Stapf

B. Une authenticité des paysages à préserver

Les paysages du Centre Ouest Bretagne revêtent une grande diversité. Les rivières, les bois, les landes, les champs, le bocage et le bâti souvent vernaculaire composent des paysages différents dans les sommets de l'Arrée et de la montagne noire, sur les coteaux naissants du Méné, et sur les plateaux qui relient Châteauneuf-du-Faou à Saint-Nicolas-du-Pélem, et Coray à Guémené-sur-Scorff. Tous racontent l'histoire de notre territoire, et ses activités. Ils forment les traits de son visage, celui que l'on regarde tous les jours, et que l'on donne à voir au visiteur. Les développements urbains contemporains n'ont pas banalisé ces panoramas, qui ont conservé une authenticité rare, et constituent aujourd'hui un atout à préserver et valoriser.

Nos objectifs

- Maintenir et réhabiliter les ouvrages d'art historiques, et les valoriser pour le tourisme (ponts, chapelles, maisons anciennes...).
- Utiliser, réhabiliter le bâti ancien pour développer l'offre de logements, de commerces, et l'offre culturelle ou événementielle.
- Développer l'entretien des paysages par l'éco-pâturage, les pâturages dans les landes, etc.
- Réhabiliter les fonds de vallée, dont l'entretien a été peu à peu abandonné.
- Encourager l'accessibilité des espaces naturels (sentiers piétonniers, circuits vélo, cheminements doux...).

C. Le tourisme et les activités physiques pour partager cette identité

La diversité de ses paysages naturels, la richesse de ses patrimoines, et son dynamisme culturel constituent des atouts de premier choix pour démarquer notre territoire et développer sa fréquentation touristique et sportive. C'est l'ambition de la destination Kalon Breizh. Mais pour donner plus d'ampleur aux retombées du tourisme, nous devons pouvoir compléter encore nos sites et équipements structurants, renforcer leurs liens, et diversifier nos capacités d'accueil, de services et de logement des visiteurs.

Nos objectifs

- Compléter les sites et équipements structurants, pour renouveler et développer l'attractivité touristique et sportive de notre territoire.
- Développer les usages récréatifs et touristiques pour la population.
- Soutenir un modèle de tourisme durable (écotourisme ou « slow-tourisme »), préservant le patrimoine naturel et paysager.
- Poursuivre la valorisation et l'entretien du canal de Nantes à Brest, notamment en accélérant les travaux de remise en état des berges pour le cyclotourisme et en facilitant sa navigabilité, perturbée par le manque d'entretien des écluses ou par des ouvrages d'art routiers.
- Favoriser la pratique de la randonnée.
- Valoriser les voies vertes, les chemins de randonnée, véloodyssée
- Développer le secteur professionnel et associatif des activités « nature » et « sport-nature », pour lesquelles notre territoire présente des atouts nombreux.
- Renforcer les relations entre les acteurs touristiques du pays, de manière à construire des circuits et produits touristiques concertés (réseaux entre les infrastructures culturelles et offices de tourisme...) et à proposer des produits « clés en main » (hébergement, visites, espace de réunion, restauration...). Améliorer la signalétique touristique, avec une traduction en langue bretonne.
- Structurer et diversifier les solutions d'hébergement. Développer des solutions d'accueil de groupes, de séminaires d'entreprises ou d'étudiants,

de salons... en hôtellerie, hébergement groupé ou en gîtes. Développer les offres d'hébergement traditionnelles et insolites. Accompagner les hébergeurs dans l'adaptation de l'offre aux nouvelles demandes (séjours plus courts, etc.).

- Définir une stratégie de communication concertée entre les acteurs touristiques de notre territoire pour amener les visiteurs à y prolonger leur séjour.



Yannick Derennes

D. Une certaine manière de vivre et travailler ensemble

Nous sommes organisés en cinq intercommunalités de taille moyenne, qui ont l'habitude de coopérer à l'échelle du pays et de conduire des projets en lien étroit avec le tissu associatif. Cette manière décentralisée de travailler apporte une réactivité, une capacité d'adaptation et d'innovation, et une agilité pour saisir des opportunités de développement.

Nos objectifs

- Développer les échanges intercommunautaires sur des thématiques fédératrices (mobilité, santé...).
- Accompagner les associations dans leur développement.
- Favoriser la mise en réseau des acteurs associatifs pour mutualiser les initiatives. Faire connaître celles-ci aux habitants à partir de démarches de communication concertées, qui permettront de toucher des publics plus larges.
- Développer les coopérations avec les collectivités et territoires extérieurs au Pays Centre Ouest Bretagne au travers de partages d'expériences et d'échanges (ententes, jumelages...).

❖ UN ART DE VIVRE À CULTIVER

Le Centre Ouest Bretagne souhaite cultiver et partager son art de vivre en ruralité, le rythme de vie de ses petites villes, de ses bourgs et villages, qui donne toute leur place aux échanges et aux solidarités locales, et un rapport immédiat à la nature qui rappelle à chaque instant le soin qu'il convient de lui porter. Cet art de vivre fondé sur la simplicité et le sens de l'essentiel nourrit l'attachement des plus jeunes et séduit de plus en plus de ménages qui viennent ou reviennent de l'extérieur.

Notre cadre de vie doit toutefois être préservé d'évolutions non-désirées ou non-maîtrisées, comme l'artificialisation des sols, notamment au travers des documents de planification et d'urbanisme à développer et à harmoniser. Notre cadre de vie doit aussi être préparé au monde de demain : le nombre de personnes âgées est appelé à augmenter sensiblement et les modes de vie se renouvellent sous l'effet de la digitalisation (télétravail, e-commerce...). Dans notre territoire où la dispersion de l'habitat est depuis toujours la règle, il convient de conforter une organisation spatiale qui permette l'accès de tous les habitants aux équipements et services dont ils ont besoin, et d'imaginer des réponses innovantes, en puisant notamment dans les nouveaux outils numériques.

A. Un maillage de services qui assure proximité et qualité de vie

Notre territoire présente un tissu de petites villes et de bourgs relativement équilibré et qui apportent aux habitants du territoire les services attendus. Certains portent des équipements et des fonctions qui bénéficient aux habitants des autres communes (pôles), tandis que les autres répondent aux besoins les plus courants, en proximité. Tous jouent un rôle important. Si l'équilibre actuel est permis par un moindre développement de la grande distribution, il est aujourd'hui menacé par la diminution de la population, par le développement de la vente en ligne et des services numériques, et par la fermeture de services publics essentiels. Notre territoire doit conforter son maillage en services, le renforcer sur certains aspects importants, et saisir les opportunités du développement numérique.

Nos objectifs

- Conforter et compléter les services des centres-villes et centres-bourgs, qu'ils rayonnent sur leur commune, leurs hameaux ou lieux-dits ou qu'ils soient porteurs de fonctions qui bénéficient à l'ensemble des habitants de notre territoire (pôles).
- Rénover, réhabiliter, adapter les bâtiments publics et infrastructures publiques aux nouveaux usages ou nouvelles réglementations.
- Assurer le maintien des derniers commerces de proximité dans nos centres-bourgs.
- Soutenir la réhabilitation des commerces vacants en centres-villes et centres-bourgs.
- Conforter nos centres-villes et centres-bourgs en y développant une offre de logements adaptée qui contribuera à y pérenniser les services existants.
- Maintenir, mettre en réseau et développer sur notre territoire des services publics essentiels aux entreprises, particuliers, collectivités.
- Soutenir les initiatives permettant de répondre à ces objectifs, et mobiliser notamment les possibilités nouvelles créées par les outils numériques.



B. Un habitat de qualité et adapté aux attentes

Le parc de logements de notre territoire a été construit pour l'essentiel avant le dernier quart du XXe siècle. Les plus vieilles maisons présentent une architecture particulièrement valorisante (fermes à apoteiz, maisons en schiste local), tandis que les constructions de la période contemporaine s'avèrent plus ordinaires. Elles ont en commun d'avoir été édifiées pour accueillir les familles nombreuses d'autrefois. Or, le vieillissement de la population a rendu beaucoup d'entre elles trop grandes, pour des ménages de plus en plus petits. De nombreuses personnes âgées se trouvent isolées en campagne alors qu'elles souhaiteraient se rapprocher des services. A l'inverse, des couples recomposés cherchent des logements plus grands. Le bâti existant est parfois vétuste et le cadre de vie inadapté. Dans d'autres cas, ce sont les performances énergétiques et thermiques qui ne sont pas au rendez-vous. Ces décalages entre offre et demande expliquent une forte vacance dans le parc, que nous entendons corriger par des initiatives ciblées.

Nos objectifs

- Restructurer les maisons vacantes ou bâtis de centres-bourgs et centres-villes pour accueillir de plus petits ménages au plus près des services. Inviter les bailleurs sociaux à adapter l'offre à la demande. Envisager des déconstructions de bâtis ou d'ilots vétustes pour construire des logements mieux adaptés à la demande ou valorisant le cadre de vie.
- Favoriser dans le même temps la modernisation des autres logements, situés dans les zones rurales.
- Soutenir l'amélioration de la performance énergétique et thermique des logements, et favoriser, le cas échéant, la mise aux normes de leur assainissement. Soutenir l'amélioration et l'embellissement des façades.
- Soutenir l'adaptation des logements pour le maintien à domicile.
- Développer les logements en collocation pour nos jeunes, nos aînés et l'habitat intergénérationnel.
- Accélérer le développement des infrastructures pour la desserte numérique de notre territoire, notamment de tous ses logements.

- Favoriser le lien social en développant des espaces propices aux rencontres (jardins partagés, aires de jeux, terrain de pétanque, espaces verts, etc.).



C. Des mobilités facilitées et plus diversifiées

Grâce au maillage serré du tissu de bourgs et de petites villes (cf. 2.1), les déplacements dans notre territoire sont relativement courts, mais nécessitent le plus souvent le recours au véhicule individuel. Il en est de même pour les déplacements hors de notre territoire. Cette dépendance est problématique pour des personnes qui sont dépourvues de véhicule, notamment les jeunes, ou qui vont devenir moins mobiles avec le vieillissement. Apporter des solutions de déplacement alternatives, qui tiennent compte de la spécificité d'un territoire d'habitat dispersé, est donc un enjeu important. La mobilité est devenue une condition d'insertion sociale et de plein accès aux services et à toutes les activités qui composent une vie épanouissante.

Nos objectifs

- Favoriser l'accès aux fonctions importantes, souvent situées dans les pôles, y compris périphériques à notre territoire, en maintenant et développant les dessertes ferroviaires et routières notamment en interdépartementalité. Développer tous types de service de mobilité, et notamment la solution du transport à la demande, particulièrement adaptée à notre territoire, transport en commun, co-voiturage, véhicules partagés... Soutenir les initiatives associatives.
- Organiser l'itinérance de certains services (CAF, etc.) et les Maisons France Services.
- Aménager des circulations douces et l'accessibilité, à l'intérieur des bourgs et centres-villes, vers les zones d'activités ou zones de loisirs et entre les bourgs. Repenser la place de la voiture dans nos centres-villes et mettre en avant le développement des pistes cyclables et accès piétons.
- Développer les bornes de recharge des véhicules en énergie (électrique, bio-GNV, H2...).
- Soutenir les initiatives facilitant la mobilité des personnes, telles que la location de vélos, cyclomoteurs et voitures...
- Créer des aires de services (covoiturage, casier-vélos, support-vélo, borne électrique, camping-car, signalétique...).

D. Un accès garanti aux services de santé

L'accès aux services de santé est un enjeu majeur pour la population de notre territoire. Nous devons notamment nous préparer à faire face au vieillissement car d'un côté les professionnels de santé arrivent à un âge moyen qui les rapproche de la retraite, et de l'autre le nombre de personnes âgées augmente. Celles-ci sont en moyenne plus consommatrices d'actes de soin, et ont besoin de services adaptés pour les aider à rester vivre aussi longtemps qu'elles le souhaitent à leur domicile.

Nos objectifs

- Veiller au maintien et au développement des activités du CHRU Brest-Carhaix sur son site carhaisien, pierre angulaire de l'offre de services de santé dans le Centre Ouest Bretagne et seule structure « Médecine-Chirurgie-Obstétrique » de notre territoire.
- Veiller au maintien et au développement sur notre territoire des structures hospitalières, de tous leurs services, et de tout service de soins adaptés pour des publics spécifiques, notamment en lien avec le handicap.
- Soutenir les projets portés par notre contrat local de santé (CLS) en matière de prévention-promotion de la santé et d'accès aux soins dentaires notamment.
- Veiller à une présence équilibrée des praticiens généralistes et spécialistes sur notre territoire, pour permettre l'accès aux soins de tous les habitants et de ceux qui y travaillent. Poursuivre le développement du modèle des maisons de santé existantes en l'adaptant afin de favoriser l'installation d'autres professionnels de santé comme les dentistes, les kinésithérapeutes, etc... Prendre en compte également les médecines alternatives. Attirer ces nouveaux professionnels de santé par un accompagnement spécifique (partenariat avec la faculté de médecine de Brest, maîtres de stages, etc.).
- Favoriser la mobilité des habitants vers ces praticiens en prévoyant notamment cette possibilité dans les conditions des services de transport à la demande (cf. 2.3).
- Favoriser l'accès à la télémédecine.

- Développer les formations médicales et paramédicales sur notre territoire.
- Développer et conforter les services en matière de santé mentale, problématique majeure de notre territoire, dans la perspective de la création d'un conseil local en santé mentale (CLSM).
- Diversifier l'offre de soins en attirant les professions médicales absentes ou insuffisantes sur notre territoire, en développant la télémédecine en complémentarité des équipements de notre territoire (IRM fixe, fauteuils d'odontologie...), en s'appuyant notamment sur nos établissements (hôpitaux de Carhaix, Guéméné-sur-Scorff, Le Faouët et Plouguernével).
- Favoriser les évacuations d'urgence de jour comme de nuit en proximité (hélistation).
- Développer nos capacités de logements des praticiens.
- Développer nos infrastructures pour la pratique du « sport-santé ».



E. Des services mis à la portée de tous

Certains habitants peuvent éprouver des difficultés particulières pour accéder aux services, en raison de contraintes de mobilités, d'âge ou de leur niveau de revenus. Si les séniors sont facilement identifiables parmi ces publics, il s'agit également de veiller à ce que les jeunes, les familles avec enfants, les personnes en situation de handicap et chaque habitant nécessitant un accompagnement spécifique puissent bénéficier de ce que notre territoire peut offrir.

Nos objectifs

- Garantir l'accès de tous les publics, sans distinction, aux activités de loisirs, de sport et aux activités culturelles, gages d'épanouissement individuel et de cohésion sociale pour notre territoire.
- Permettre le maintien à domicile de nos aînés et des personnes en situation de handicap en développant les services de livraison de repas et de soins.
- Poursuivre l'effort de structuration de l'accueil collectif en petite enfance et enfance-jeunesse.



F. Le numérique pour parfaire le cadre de vie et conforter l'ensemble de l'attractivité du territoire

Le développement des technologies numériques et l'essor du télétravail modifient les choix résidentiels de nombreux ménages, qui reconsidèrent l'intérêt de vivre à la campagne. Ces technologies permettent aussi d'envisager le déploiement de nouveaux services dans des domaines comme la santé, le commerce et la formation, pour lesquels notre territoire n'offrait pas toujours une densité d'habitants suffisante pour viabiliser une présence physique. Le numérique est donc une opportunité à déployer pour compléter la qualité du cadre de vie.



Nos objectifs

- Terminer la desserte et le maillage numérique de notre territoire le plus rapidement possible.
- Développer des tiers-lieux pour offrir des espaces de travail connectés aux salariés ou entrepreneurs qui le souhaitent.
- Favoriser les usages numériques dans tous les domaines dans lesquels ils sont susceptibles d'améliorer le service rendu aux habitants et collectivités. Accompagner les commerçants, artisans et agriculteurs de notre territoire dans le développement de la vente en ligne.
- Veiller à un développement raisonné des technologies numériques afin de préserver le lien social via la présence physique.
- Réduire la fracture numérique en accompagnant les usagers dans l'apprentissage informatique.
- Favoriser la montée en compétences numériques des entreprises, des habitants et collectivités.
- Développer les systèmes de communication à destination des habitants, aux échelles opportunes (commune, intercommunalité, pays).

❖ PRESERVER UNE NATURE PLEINE DE RESSOURCES

Territoire de nature par excellence, le Centre Ouest Bretagne possède une diversité et une richesse de milieux et de ressources naturels dont il convient de préserver l'existence – notamment face aux risques d'artificialisation des sols – et la qualité et qu'il peut mobiliser pour développer des activités pourvoyeuses d'emplois. Les objectifs internationaux et nationaux en matière de transition écologique tracent un avenir favorable pour les activités liées à la production d'énergies renouvelables et à la maîtrise et au réemploi de matières premières. Elles doivent venir compléter avec ambition les filières agricole et agroalimentaire historique, lesquelles doivent toutefois être préparées aux grands changements écologiques et climatiques qui s'annoncent.

A. Des activités agricoles et agroalimentaires qui se diversifient et innovent

L'agriculture est l'activité historique de notre territoire. Elle y a conservé une place prééminente, par le nombre d'emplois directs et indirects qu'elle génère, et par l'entretien des paysages identitaires qu'elle assure. L'agroalimentaire prend, à ses côtés, des formes multiples (grandes unités industrielles, laiteries, biscuiteries...). Ces activités doivent se préparer au vieillissement des exploitants, et aux transformations induites par la transition écologique, en réduisant notamment leurs émissions de gaz à effet de serre. Les évolutions ont commencé. De plus en plus d'exploitations font évoluer leur modèle agronomique, diversifient leurs canaux de vente, s'inscrivent dans des démarches de labels d'excellence... Leurs métiers se renouvellent, et offrent des débouchés passionnants pour les jeunes de notre pays, qui s'en sont parfois détournés.

Nos objectifs

- Accompagner l'ensemble des modèles agricoles dans leurs évolutions.
- Favoriser le développement de la valeur ajoutée des productions sur notre territoire, pour construire des filières fortes.
- Accompagner les transmissions d'exploitations.
- Accompagner le développement de la vente en circuits courts.
- Soutenir les formations professionnelles de qualité dans les secteurs agricole et agro-alimentaire, pour accompagner les mutations probables des pratiques.
- Favoriser les évolutions des systèmes de production vers des modèles durables.
- Promouvoir la consommation de produits locaux auprès des habitants. Favoriser des espaces de vente collectifs et valorisants pour nos producteurs locaux.
- Développer une offre et une demande alimentaire locales permettant aux activités agricoles et agroalimentaires d'être moins exposées aux aléas extérieurs au territoire.
- Orienter la commande publique vers les productions alimentaires locales.
- Aider à la mutualisation des outils de production agricole qui nécessitent beaucoup de main-d'œuvre.
- Accompagner la démolition des friches agricoles en vue de la renaturation de ces espaces.

B. Une production d'énergies renouvelables amplifiée

Notre territoire s'est impliqué depuis le début des années 2000 dans la production d'énergies renouvelables (EnR). Il possède des gisements éolien, solaire, de biomasse, de biogaz, de déchets, de chaleur... qui lui permettent de développer plus encore ces activités à l'avenir, de contribuer à la diversification des revenus des exploitations agricoles et à leur transmission, et de prendre une part active aux grands enjeux du siècle en matière d'énergie. Cette trajectoire implique toutefois de pouvoir installer des équipements de production plus nombreux, dans un cadre réglementaire clair, et d'accompagner la structuration des filières en pourvoyant à ses besoins de personnels formés. Elle peut être accompagnée judicieusement par des initiatives de réduction des consommations, permettant d'approcher un certain équilibre énergétique à l'horizon de 2040.

Nos objectifs

- Promouvoir et accompagner la réduction des consommations énergétiques des particuliers, des entreprises et des collectivités locales.
- Développer la communication auprès des usagers sur les possibilités d'accompagnement par l'ALECOB et les différents partenaires.
- Favoriser la mise en place d'un cadre réglementaire clair, en concertation avec l'État et les organismes agricoles, pour développer les équipements de production d'EnR, notamment agri-voltaïques. Traduire ce cadre dans le SCoT.
- Soutenir la rénovation des bâtiments agricoles qui peuvent accueillir des installations photovoltaïques, notamment pour encourager le retrait des matériaux polluants (amiante).
- Promouvoir la production d'EnR, les réseaux de chaleur et l'autoconsommation. Accompagner les projets de boucle énergétique.
- Structurer notre filière d'exploitation et de valorisation de la ressource en bois.
- Développer et favoriser l'utilisation du bois, sous toutes ses formes. Impulser une dynamique de gestion durable et productive des ressources locales.

C. Une économie plus circulaire

Les activités économiques développées depuis l'après-guerre s'avèrent très consommatrices de matières premières et génèrent une quantité de déchets considérable lorsque les objets produits ont atteint leur fin de vie. Pour remédier à ce double problème, il est possible de structurer dans notre territoire des réseaux d'entreprises et de collectivités qui réemploient et valorisent leurs sous-produits. Et de favoriser l'émergence d'activités pourvoyeuses d'emplois.

Nos objectifs

- Soutenir les initiatives en faveur de l'économie circulaire.
- Favoriser les mises en relations et l'interconnaissance des entreprises susceptibles de valoriser ensemble leurs sous-produits.
- Soutenir les initiatives en faveur du recyclage.
- Favoriser l'usage et la production des éco-matériaux.



D. Des ressources en eau à préserver

Beaucoup de fleuves et rivières de l'Ouest breton trouvent leur source sur notre territoire. Cette omniprésence de l'eau a beaucoup marqué notre territoire : elle est à l'origine de notre habitat dispersé, de nos écosystèmes et de nos activités économiques. Déjà précieuse, l'eau est une ressource-clef pour l'avenir, car le changement climatique va se traduire par un allongement des périodes de sécheresse. Sa disponibilité passe à la fois par des efforts de préservation de la qualité et de sobriété dans les consommations. Et la ressource, dont profitent aussi les territoires voisins, pourrait être valorisée avec eux.

Nos objectifs

- Protéger nos zones humides, nos prairies et notre bocage, qui concourent à la qualité et à la disponibilité de la ressource.
- Protéger la ressource en rénovant, améliorant les équipements d'assainissement collectifs des collectivités (Stations d'épuration, postes de refoulement), en les adaptant aux besoins, en renouvelant les réseaux et en favorisant la mise aux normes des équipements d'assainissement des particuliers (raccordés ou non aux réseaux collectifs).
- Rénover, réhabiliter, adapter nos usines de production d'eau potable, réservoirs et réseaux d'eau ainsi que les systèmes d'assainissement aux nouveaux besoins, usages ou nouvelles réglementations.
- Favoriser les équipements économes en eau (récupération et recyclage) chez les habitants, les industriels et collectivités.
- Protéger la ressource en améliorant, rénovant les infrastructures pluviales (réseaux, débourbeurs,)
- Développer les aménagements perméables dans les espaces urbanisés, pour favoriser des infiltrations plus rapides des eaux pluviales, et maîtriser ainsi les pollutions liées aux ruissellements.
- Accompagner les démarches Natura 2000 et les actions des SAGE et dans les bassins versants, ainsi que toute autre action qui contribue à la qualité des milieux aquatiques.
- Développer la solidarité interterritoriale par bassin versant.

E. Une biodiversité et des milieux naturels préservés

Notre territoire présente une mosaïque de milieux naturels diversifiés qui abritent une biodiversité riche mais toutefois menacée. L'urbanisation, les infrastructures et les usages agricoles apparus dans les années 1960 ont contribué, ici comme ailleurs, à sa lente érosion. Or, cette diversité biologique participe de grands équilibres qui doivent être préservés : régulation de la qualité des eaux et du climat, pollinisation des cultures...

Nos objectifs

- Protéger la mosaïque des milieux naturels qui hébergent la biodiversité locale (trame verte et bleue, trame noire).
- Développer la végétalisation de nos espaces publics.
- Accompagner le maintien des prairies humides, milieux particulièrement fragilisés.
- Améliorer la connaissance des espèces en favorisant la réalisation d'atlas de la biodiversité. Faire de la biodiversité un atout culturel et touristique.



❖ SOUTENIR UNE ECONOMIE DIVERSIFIÉE, INNOVANTE, CREATRICE D'EMPLOIS

Si notre territoire souhaite appuyer son développement sur les ressources naturelles, il doit aussi soutenir ses filières traditionnelles (artisanat, agroalimentaire, métallurgie, logistique...) et diversifier davantage son tissu économique (numérique, touristique, énergies, etc.). Cette diversification doit permettre à chacun de trouver sa place, l'emploi qui correspond à ses attentes, de donner le sens qu'il souhaite à sa vie. Elle doit également faciliter l'installation de professionnels, qui sont parfois entravés dans leur projet par l'absence d'emploi pour le conjoint.

Pour réussir cette diversification du tissu économique, notre territoire doit pouvoir proposer une offre de formations qui réponde aux besoins des activités d'aujourd'hui et de demain, et des conditions de soutien et d'accueil des porteurs de projets. Nous devons viser aussi bien les formes classiques d'entrepreneuriat que la voie de l'économie sociale et solidaire, dans laquelle notre territoire est déjà précurseur.



A. Une offre de formations élargie

Dans le contexte actuel de vieillissement de la population active, la question de l'adéquation entre la formation des personnes et les besoins des entreprises prend une place centrale. Les formations proposées aujourd'hui dans notre territoire ne répondent que partiellement aux besoins et méconnaissent totalement le secteur de l'agroalimentaire, pourtant en tension de recrutement. L'offre doit donc être renforcée pour répondre aux besoins actuels des principaux secteurs d'activité, et préparer l'émergence de nouveaux métiers.

Nos objectifs

- Favoriser le développement sur notre territoire de formations qui répondent aux besoins exprimés par les entreprises, connaissant de plus en plus de difficultés de recrutement : formations aux métiers de l'agro-alimentaire, du bâtiment, du BTP, et de la logistique, formations qualifiantes (apprentissage, formations continues obligatoires, etc.) et formations professionnelles obligatoires (habilitations électriques, CACES, permis PL).
- Favoriser l'émergence de formations nouvelles qui contribuent à la diversification souhaitée de l'emploi dans notre territoire et accompagnent le développement d'activités en devenir (production d'énergies renouvelables, numérique...).
- Développer tous les partenariats pertinents avec des établissements d'enseignement et de formation pour ouvrir des antennes locales.
- Approfondir la réflexion sur le développement de formations en ligne (campus connecté...). Mutualiser des espaces dédiés à la formation secondaire, pouvant accueillir des étudiants sans critère de nombre d'inscrits.
- Créer des coopérations en matière de recherche-développement.
- Engager une démarche de « territoire apprenant ».
- Animer une politique de Gestion prévisionnelle territoriale des emplois et des compétences (GPTEC).

B. Un soutien permanent à la création et à la transmission d'entreprises

Pour conforter et diversifier notre tissu économique, nous devons saisir toutes les opportunités de développement économique, nous devons aussi veiller à la bonne transmission des entreprises existantes, dont les dirigeants se rapprochent pour beaucoup de l'âge de la retraite, et soutenir la création d'entreprises nouvelles qui contribueront à la diversification du tissu. Certains secteurs comme la construction et les énergies renouvelables apparaissent comme des opportunités fortes sur lesquelles se positionner.

Nos objectifs

- Soutenir les associations d'aide à la création et/ou à la reprise d'entreprise.
- Faciliter la création d'activités.
- Développer la communication sur les entreprises à reprendre.
- Accompagner les entrepreneurs dans leur parcours de création.
- Améliorer, créer des structures d'accompagnement du type « pépinière », « atelier relais », « boutique à l'essai », espaces de co-working...
- Développer les salons professionnels sur le territoire.
- Valoriser les diagnostics / audits du nombre de structures à transmettre aux horizons de 5, 10 et 15 ans par rapport aux attentes et aux besoins sur le territoire.
- Favoriser la relocalisation d'entreprises.

C. Des conditions d'accueil à faciliter

Notre territoire bénéficie de la mise en 2x2 de la RN 164, attendue depuis de nombreuses années par les acteurs économiques, qui vient compléter les axes de transport stratégiques Lorient-Roscoff et Rostrenen-Saint-Brieuc. Cette nouvelle infrastructure permet d'envisager un développement économique nouveau. Mais pour accompagner la création et la transmission d'entreprises, nous devons aussi pouvoir proposer aux porteurs de projets des solutions immobilières et foncières adaptées à leurs besoins et rapidement disponibles.

Nos objectifs

- Revaloriser les friches industrielles, les réhabiliter pour restaurer leur attractivité, ou faire évoluer leur destination. Construire les partenariats adéquats (EPFR, etc.).
- Développer des zones d'activités économiques communautaires, voire intercommunautaires.
- Encourager le développement des activités artisanales, commerciales et tertiaires en centre-ville et centre-bourg plutôt qu'en périphérie dès lors qu'elles s'y prêtent.
- Promouvoir la transmission des entreprises.
- Accompagner les solutions de desserte numérique dans les espaces économiques.
- Améliorer, développer les infrastructures (ferrées, routières, échangeurs...) ou équipement structurants du territoire, les sécuriser (enfouissement des réseaux...)
- Définir une stratégie de communication mettant en valeur l'attractivité de notre territoire, sur le plan de l'activité économique et de la qualité de vie, pour les entrepreneurs, les salariés et leurs familles.
- Développer des actions de prospection économique.